

La Règle de saint Benoît

Index

Prologue

- 1 Les différentes sortes de moines
- 2 Les qualités que l'abbé doit avoir
- 3 La réunion des frères en conseil
- 4 Quels outils utiliser pour faire le bien ?
- 5 Obéir
- 6 Garder le silence
- 7 Devenir humble
- 8 Le Service de Dieu pendant la nuit
- 9 Combien de psaumes dire à l'office de nuit ?
- 10 Comment louer Dieu la nuit, pendant l'été ?
- 11 Comment célébrer les Vigiles le dimanche ?
- 12 Comment célébrer l'office de Laudes ?
- 13 Comment célébrer Laudes les jours ordinaires ?
- 14 Comment célébrer les Vigiles, aux fêtes des saints ?
- 15 Quand dit-on alléluia ?
- 16 Comment célébrer le Service de Dieu pendant le jour ?
- 17 Combien de psaumes chanter pendant le jour ?
- 18 Dans quel ordre dire les psaumes ?
- 19 Notre attitude pendant le chant des psaumes
- 20 Prier avec grand respect
- 21 Les doyens du monastère
- 22 Comment dorment les moines ?
- 23 Mise à l'écart de la communauté à cause des fautes
- 24 Comment mettre un frère à l'écart de la communauté ?

- 25 Les fautes graves
- 26 Ceux qui, sans permission, vont trouver les frères mis à l'écart
- 27 L'abbé doit prendre grand soin des frères mis à l'écart
- 28 Ceux qui ne veulent pas changer malgré de nombreux reproches
- 29 Doit-on recevoir de nouveau les frères qui ont quitté le monastère?
- 30 Comment corriger les jeunes enfants ?
- 31 Les qualités que le cellérier du monastère doit avoir
- 32 Les outils et les objets du monastère
- 33 Les moines peuvent-ils avoir quelque chose à eux ?
- 34 Tous doivent-ils recevoir les choses nécessaires de façon égale ?
- 35 Les cuisiniers de la semaine
- 36 Les frères malades
- 37 Les vieillards et les enfants
- 38 Le lecteur de semaine
- 39 La nourriture
- 40 La boisson
- 41 Les heures des repas
- 42 Personne ne parlera après Complies
- 43 Ceux qui arrivent en retard au Service de Dieu et aux repas
- 44 Comment les frères mis à l'écart répareront leur faute ?
- 45 Ceux qui se trompent à l'oratoire
- 46 Ceux qui font d'autres fautes
- 47 Comment annoncer l'heure du Service de Dieu ?
- 48 Le travail manuel de tous les jours
- 49 Comment vivre pendant le Carême ?

- 50 Les frères qui travaillent loin de l'oratoire et ceux qui voyagent
- 51 Les frères qui ne partent pas très loin
- 52 L'oratoire du monastère
- 53 L'accueil des hôtes
- 54 Est-ce qu'un moine peut recevoir des lettres et des cadeaux ?
- 55 Les vêtements et les chaussures des frères
- 56 Les repas de l'abbé
- 57 Les artisans du monastère
- 58 Comment recevoir les nouveaux frères ?
- 59 Comment on offre à Dieu les fils des notables et des pauvres ?
- 60 Les prêtres qui voudraient habiter au monastère
- 61 Comment recevoir les moines étrangers ?
- 62 Les prêtres du monastère
- 63 Les rangs dans la communauté
- 64 Comment établir l'abbé ?
- 65 Le second du monastère
- 66 Les portiers du monastère
- 67 Les frères qu'on envoie en voyage
- 68 Si on commande à un frère des choses impossibles
- 69 Au monastère, aucun frère ne se permettra de prendre la défense d'un autre
- 70 Personne ne se permettra de frapper un frère à tort et à travers
- 71 Les frères s'obéiront les uns aux autres
- 72 Le bon feu qui doit brûler le coeur des moines
- 73 Cette Règle ne contient pas tout ce qu'il faut faire pour mener une vie sainte

PROLOGUE

1 Écoute, mon fils, l'enseignement du maître, ouvre l'oreille de ton coeur ! Accepte volontiers les conseils d'un père qui t'aime et fais vraiment tout ce qu'il te dit.

2 En travaillant ainsi à obéir, tu reviendras vers Dieu. En effet, en refusant d'obéir par manque de courage, tu étais parti loin de lui.

3 Maintenant, c'est donc à toi que je parle, à toi, c'est-à-dire à tout homme qui renonce à faire sa volonté égoïste et qui prend les armes très fortes et belles de l'obéissance pour combattre sous les ordres du Christ, le vrai Roi, notre Seigneur.

4 Avant tout, quand tu commences à faire quelque chose de bien, supplie le Seigneur par une très ardente prière de conduire lui-même cette action jusqu'au bout.

5 Il a bien voulu faire de nous ses enfants. Aussi nous ne devons jamais lui faire de la peine par notre mauvaise conduite.

6 Oui, les dons qu'il a mis en nous, nous devons toujours nous en servir pour lui obéir. Sinon, il sera comme un père en colère qui punit ses enfants et il nous enlèvera notre héritage.

7 Et même, si nous refusons de le suivre jusqu'à la gloire, il sera comme un maître terrible qui se fâche à cause de nos fautes. Et il nous condamnera à une punition sans fin comme des serviteurs très mauvais.

8 Levons-nous donc enfin une bonne fois ! La Bible nous réveille en disant : « C'est le moment de sortir du sommeil » (*Romains 13, 11*).

9 Ouvrons nos yeux à la lumière de Dieu. Laissons la voix puissante de Dieu frapper nos oreilles, et écoutons ce qu'elle nous dit. Tous les jours elle nous crie :

10 « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, ne fermez pas votre coeur ! » (*Psaume 94, 8*).

11 Et encore : « Si vous avez des oreilles pour entendre, écoutez ce que l'Esprit dit aux Églises » (*Apocalypse 2, 7*).

12 Et que dit-il, l'Esprit ? « Venez, mes fils, écoutez-moi ! Je vous enseignerai le respect confiant envers le Seigneur » (*Ps 33, 12*).

13 Courez pendant que vous avez la lumière de la vie. Alors la nuit de la mort ne vous surprendra pas » (*Jean 12, 35*).

14 Le Seigneur cherche pour lui un ouvrier, c'est pourquoi il lance cet appel à la foule. Il dit encore :

15 « Qui veut la vie ? Qui désire le bonheur ? » (*Psaume 33, 13*).

16 Si tu entends cet appel et si tu réponds : « Moi », Dieu te dit :

17 « Est-ce que tu veux la vraie vie, la vie avec Dieu pour toujours ? Alors, empêche ta langue de dire des paroles méchantes, interdis à ta bouche de mentir. Tourne le dos au mal et fais le bien. Cherche la paix et poursuis-la toujours » (*Psaume 33, 14-15*).

18 Quand vous aurez fait cela, mes yeux vous regarderont, mes oreilles écouteront vos prières. Avant que vous m'appeliez, je dirai : « Me voici ! » (*Psaume 33, 16 ; Isaïe 58, 9 ; 65, 24*).

19 Frères bien-aimés, qu'elle est douce cette voix du Seigneur qui nous invite !

20 Voyez : dans sa tendresse, le Seigneur nous montre le chemin de la vie (*Psaume 15, 10*).

21 C'est pourquoi prenons pour ceinture la foi et la pratique des actions bonnes (*Éphésiens 6, 14-15*). Laissons-nous conduire par l'Évangile et avançons sur les chemins du Seigneur. Alors nous mériterons de le voir, lui qui nous appelle dans son Royaume (*1 Thessaloniens 2, 12*).

22 Si nous voulons habiter chez lui, dans son Royaume, le seul moyen, c'est de courir, et nous courons quand nous faisons des actions bonnes. Sinon, nous n'y parviendrons jamais.

23 Avec le Prophète, posons cette question au Seigneur : « Seigneur, qui habitera dans ta maison ? Qui reposera sur ta sainte montagne ? » (*Psaume 14, 1*).

24 Frères, après cette question, écoutons la réponse du Seigneur qui nous montre le chemin de sa maison.

25 Il nous dit : « Celui qui habitera chez moi, c'est celui qui marche sans pécher et qui accomplit ce qui est juste.

26 C'est celui qui dit la vérité au fond de son cœur et qui ne trompe pas les autres avec sa langue.

27 C'est celui qui ne fait pas de mal aux autres et qui n'est pas d'accord quand on insulte un frère » (*Psaume 14, 2-3*).

28 C'est aussi celui qui chasse loin des yeux de son cœur l'esprit du mal qui le tente avec les mauvaises pensées qu'il lui donne. Il jette à terre cet esprit et il détruit ses pensées. Quand elles sont encore toutes petites, et dès qu'elles commencent à le tenter, il les prend et les écrase contre le Christ (*Psaumes 14, 4 ; 136, 9*).

29 Ces gens-là respectent le Seigneur avec confiance. Alors ils ne se croient pas au-dessus des autres à cause de leur bonne conduite, mais ils reconnaissent une chose : le bien qui est en eux, il ne vient pas d'eux-mêmes mais du Seigneur.

30 Ils rendent gloire au Seigneur qui travaille en eux, et avec le Prophète ils disent : « Seigneur, donne la gloire à ton nom, mais pas à nous, pas à nous ! » (*Psaume 113 b, 1*).

31 De même, l'apôtre Paul ne pense pas du tout que le succès de ses paroles vient de lui. Il dit : « Je suis devenu l'homme que je suis grâce au don de Dieu » (*1 Corinthiens 15, 10*).

32 Il dit encore : « Celui qui veut avoir une raison d'être fier, qu'il soit fier dans le Seigneur »
(2 Corinthiens 10, 17).

33 C'est pourquoi le Seigneur dit dans l'Évangile : « Celui qui écoute mes paroles et qui les met en pratique, je le compare à un homme sage qui a construit sa maison sur le rocher.

34 Les fleuves ont débordé, le vent a soufflé avec force contre cette maison. Mais la maison n'est pas tombée, parce qu'elle était construite sur le rocher » (Matthieu 7, 24-25).

35 Voilà ce que le Seigneur nous dit, et maintenant il attend de nous ceci : que, jour après jour, nous répondions par nos actes à ses bons conseils.

36 Si Dieu nous donne encore des jours à vivre, c'est pour nous laisser le temps de corriger notre conduite mauvaise.

37 En effet, l'apôtre Paul écrit : « La patience de Dieu veut t'amener à changer de vie, est-ce que tu ne le sais pas ? » (Romains 2, 4).

38 Et dans sa tendresse, le Seigneur dit : « Je ne veux pas la mort du pécheur. Je veux qu'il revienne à moi et qu'il vive » (Ézéchiel 18, 23 ; 33, 11).

39 Frères, nous avons demandé au Seigneur : « Qui habitera dans ta maison ? » Nous avons entendu sa réponse. Il nous a imposé ses conditions pour y habiter. A nous de remplir ces conditions !

40 Préparons donc nos coeurs et nos corps à combattre pour obéir fidèlement aux commandements du Seigneur.

41 Et pour les choses qui nous paraissent trop difficiles, prions le Seigneur de nous aider en nous donnant sa force à lui 1.

42 Si nous voulons éviter de souffrir loin de Dieu pour toujours, si nous voulons parvenir à la vie qui ne finit pas,

43 il est encore temps. Pendant que nous sommes dans notre corps, nous pouvons faire tout cela avec la lumière de cette vie.

44 Alors, dès maintenant, courons et faisons ce qui nous sera utile pour toujours.

45 C'est pourquoi nous voulons organiser une école pour apprendre à servir le Seigneur.

46 Dans cette école, nous l'espérons, nous n'imposerons rien de dur, rien de pénible.

47 Pourtant, il y aura peut-être des choses un peu plus difficiles pour des raisons justes. Pr 47-50 12 En effet, il faut bien corriger les défauts et garder l'amour entre les frères.

48 Mais ne te laisse pas tout de suite troubler par la peur et n'abandonne pas le chemin du salut. Au début il est toujours étroit (*Matthieu 7, 14*).

49 Mais, à mesure qu'on avance dans la vie religieuse et dans la foi, le coeur devient large. Et l'on se met à courir sur le chemin des commandements de Dieu (*Ps 118, 32*), le coeur rempli d'un amour si doux qu'il n'y a pas de mots pour le dire.

50 Ainsi, nous n'abandonnerons jamais Dieu, notre maître, et chaque jour, dans le monastère, jusqu'à la mort, nous continuerons à faire ce qu'il nous enseigne. Alors, par la patience, nous participerons aux souffrances du Christ et nous mériterons ainsi d'être avec lui dans son Royaume (*Rm 8, 17*). AMEN.

1. LES DIFFÉRENTES SORTES DE MOINES

1 Il y a quatre sortes de moines, c'est clair !

2 La première est celle des cénobites. Ils vivent ensemble dans un monastère. Ils combattent au service de Dieu, guidés par une Règle et un abbé.

3 La deuxième sorte de moines est celle des anachorètes, c'est-à-dire des ermites. Ces moines ne sont plus des débutants dans la première ferveur de leur vie religieuse. Mais, au monastère, on les a éprouvés longtemps

4 et, avec l'aide de beaucoup d'autres, ils ont appris à lutter contre l'esprit du mal.

5 Maintenant ils sont bien entraînés au combat. Alors ils peuvent laisser leurs frères d'armes pour aller lutter seuls dans le désert. Ils sont assez forts. Ils n'ont plus besoin du secours des autres. Dieu les aide. C'est pourquoi ils sont capables de lutter avec leurs seules forces contre les tentations qui viennent du corps et des pensées.

6 La troisième sorte de moines est celle des sarabaïtes. C'est une race tout à fait détestable. Aucune Règle n'a éprouvé ces gens-là comme l'or dans le feu (*Sg 3, 6*). Et pourtant, quand nous pratiquons une Règle, l'expérience nous instruit. Aussi ils sont mous comme du plomb .

7 Par leurs actions, ils montrent qu'ils sont encore attachés au monde. Ils se font raser le crâne, mais c'est un mensonge envers Dieu, on le voit bien !

8 Ils vivent à deux ou trois, ou même seuls, comme des brebis sans berger. Ils sont enfermés dans leur enclos et non dans l'enclos du Seigneur. Faire ce qui leur plaît, voilà leur loi.

9 Toutes les pensées qu'ils ont, toutes les décisions qu'ils prennent, ils les disent saintes. Mais pour les choses qu'ils ne veulent pas faire, ils pensent : « Nous n'avons pas le droit de les faire. »

10 La quatrième sorte de moines est celle des gyrovagues, c'est leur nom. Ils passent toute leur vie à courir d'une région à l'autre. Pendant trois ou quatre jours, ils se font loger dans les maisons des moines, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres.

11 Ils sont toujours sur les routes, ils ne restent jamais au même endroit. Ils sont esclaves de leurs désirs et ils ne cherchent qu'à bien manger. En tout, ils sont pires que les sarabaïtes.

12 La vie religieuse de tous ces gens-là est très mauvaise. Mieux vaut se taire que d'en parler !

13 Laissons donc ces moines de côté et, avec l'aide du Seigneur, organisons la famille très forte des cénobites.

2. LES QUALITÉS QUE L'ABBÉ DOIT AVOIR

1 L'abbé, celui qui est digne d'être à la tête du monastère, doit toujours se rappeler le nom qu'on lui donne. Il doit prouver par ses actes son nom de « supérieur ».

2 En effet, au regard de la foi, il tient dans le monastère la place du Christ, puisqu'on l'appelle du même nom que le Christ.

3 L'apôtre Paul écrit : « Vous avez reçu l'Esprit Saint. Il fait de vous des enfants de Dieu et, par l'Esprit, nous crions à Dieu : Abba, Père » (*Romains 8, 15*).

4 C'est pourquoi l'abbé ne doit rien enseigner, rien établir, rien ordonner en dehors des commandements du Seigneur.

5 Mais ses ordres et ses enseignements agiront comme un ferment pour répandre la justice de Dieu dans le cœur de ses disciples.

6 L'abbé doit toujours se rappeler ceci : le jour terrible où Dieu jugera les hommes, il examinera ces deux choses : son enseignement et l'obéissance de ses disciples.

7 L'abbé doit le savoir : si, parmi ses brebis, le père de famille en trouve une en mauvais état, c'est le berger qui en portera la responsabilité.

8 Au contraire, si le berger se fatigue beaucoup pour des brebis qui ne restent pas tranquilles et qui n'obéissent pas, s'il fait tout ce qu'il peut pour les guérir de leurs actions mauvaises,

9 au jour du jugement, le Seigneur le déclarera innocent. Avec le Prophète, l'abbé dira au Seigneur : « Ta justice, je ne l'ai pas cachée dans mon cœur. Ta vérité et ton salut, je les ai annoncés » (*Psaume 39, 11*). « Pourtant ces gens-là se sont moqués de mes paroles et ils m'ont méprisé » (*Isaïe 1, 2 ; Ézékiel 20, 27*).

10 Alors, à la fin, ces brebis qui ont résisté aux soins de l'abbé seront punies par la mort qui les vaincra.

11 C'est pourquoi, quand quelqu'un reçoit le nom d'« abbé », il doit conduire ses disciples en les enseignant de deux façons :

12 Tout ce qui est bon et saint, il le montre par ses paroles, et encore plus par son exemple. Pour les disciples qui ont le cœur docile, c'est par ses paroles que l'abbé présente les commandements du Seigneur. Mais pour ceux qui ont le cœur dur et pour ceux qui comprennent moins bien, c'est par son exemple qu'il fait voir les commandements de Dieu.

13 Et quand l'abbé explique à ses disciples ce qui est mal, c'est aussi par son exemple qu'il montre qu'on ne doit pas le faire. Sinon, lui qui enseigne aux autres, il sera condamné (*1 Cor. 9, 27*).

14 Et s'il commet des péchés, un jour Dieu lui dira : « Tu récites mes commandements : mais pourquoi ? Tu parles de mon alliance : pourquoi donc ? Toi, tu détestes tout règlement. Tu jettes mes paroles derrière toi ! » (*Psaume 49, 16-17*).

15 Et aussi : « Tu remarques la paille dans l'œil de ton frère, mais tu ne remarques pas la poutre qui est dans le tien ! » (*Matthieu 7, 3*).

16 Dans le monastère, l'abbé ne fera pas de différence entre les moines.

17 Il n'aimera pas un frère plus qu'un autre, sauf s'il en trouve un qui agit mieux ou qui obéit mieux que les autres.

18 Il ne fera pas passer l'homme libre avant celui qui était esclave, sauf pour une bonne raison.

19 Mais si, pour une raison juste, l'abbé pense qu'il faut agir ainsi, il le fera sans tenir compte du rang des frères dans la communauté. En dehors de ce cas, chacun gardera son rang d'entrée au monastère.

20 En effet, esclave ou homme libre, tous nous sommes un dans le Christ (*Galates 3, 28*) et nous portons tous la charge du même service pour l'unique Seigneur. Non, Dieu ne fait pas de différence entre les hommes (*Ac 10, 34 : Rm 2, 11*).

21 La seule chose qui compte à ses yeux, c'est d'être meilleurs que les autres par nos actions bonnes, et d'être humbles.

22 C'est pourquoi l'abbé aimera tous les frères d'un amour égal. Il appliquera les mêmes règles à tous, mais selon les mérites de chacun.

23 Dans son enseignement, il doit toujours pratiquer la règle de l'apôtre Paul : « Fais des reproches, encourage, menace » (*2 Timothée 4, 2*).

24 Voici ce que cela veut dire : l'abbé change sa façon de faire en tenant compte des moments et des personnes. Il est à la fois doux et exigeant. Il est sévère comme un maître ou affectueux comme un père.

25 Il doit faire des reproches plus durs à ceux qui n'obéissent pas et à ceux qui ne se tiennent pas tranquilles. Mais ceux qui obéissent, qui sont doux et patients, il les encourage à faire encore des progrès. Pour les négligents et pour ceux qui sont pleins de mépris, nous avertissons l'abbé : il doit les menacer et leur faire des reproches.

26 L'abbé ne fermera pas non plus les yeux sur les fautes de ceux qui se conduisent mal. Dès que ces fautes commencent à paraître, il les arrache avec leurs racines, pendant que c'est encore possible. Qu'il se rappelle le malheur d'Éli, le prêtre de Silo ! (*1 Samuel 2, 27-34*).

27 Les moines qui sont mieux disposés et qui comprennent, l'abbé les corrige par des paroles, en les avertissant une ou deux fois.

28 Mais ceux qui sont méchants, durs et orgueilleux, ceux qui refusent d'obéir, dès qu'ils commencent à faire le mal, il les empêche de continuer. Pour cela, il leur donne des coups, ou bien il punit leurs corps d'une autre façon ¹. En effet, il connaît cette parole de la Bible : « Le fou, ce n'est pas avec des paroles qu'on le corrige » (*Proverbes 29, 19*).

29 Et aussi : « Frappe ton fils avec le bâton. Ainsi tu sauveras sa vie de la mort » (*Proverbes 23, 14*).

30 L'abbé doit toujours se rappeler ce qu'il est. Il doit toujours se rappeler le nom qu'on lui donne et savoir ceci : « Plus on confie de biens à quelqu'un, plus on lui demande de comptes » (*Luc 12, 48*).

31 Voici encore ce qu'il doit savoir : la responsabilité qu'il a est bien difficile et pénible ! Il s'agit à la fois de conduire des personnes et de se mettre au service de leurs caractères différents, c'est-à-dire être doux avec celui-ci, menacer celui-là, obtenir l'accord d'un troisième.

32 L'abbé s'adaptera à tous et changera sa façon de faire selon les dispositions et l'intelligence de chacun. Alors il n'y aura pas de perte dans le troupeau que Dieu lui confie. Mais, bien mieux, l'abbé sera dans la joie parce que ce bon troupeau grandit.

33 Avant tout, il ne laissera pas de côté le salut des frères que Dieu lui a confiés. Ce salut, l'abbé ne le regardera pas comme une petite chose, en donnant plus d'importance aux affaires de la terre. Ces affaires passent et elles ne durent pas.

34 Mais il pensera toujours qu'il a reçu la charge de conduire des personnes et qu'il devra en rendre compte.

35 Et si le monastère est pauvre, cela n'est pas une excuse. L'abbé se rappellera cette parole :
« Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et Dieu vous donnera les autres choses en plus » (*Matthieu 6, 33*).

36 Et aussi : « Rien ne manque à ceux qui respectent Dieu avec confiance » (*Psaume 33, 10*).

37 L'abbé doit le savoir : celui qui a reçu la charge de conduire des personnes doit se préparer à en rendre compte.

38 Il peut être responsable de beaucoup de frères ou de peu. En tout cas, c'est certain et il doit le savoir : au jour du jugement, il rendra compte de tous ses frères au Seigneur, et de lui-même aussi, bien sûr !

39 C'est pourquoi, lui, le berger, il craindra toujours l'examen qu'il passera un jour au sujet des brebis que Dieu lui a confiées. Ainsi, en faisant attention aux comptes qu'il va rendre pour les autres, il devient attentif aux comptes qu'il va rendre pour lui-même.

40 En aidant les autres à se corriger par ses remarques, l'abbé lui-même est amené à se corriger de ses défauts.

3. LA RÉUNION DES FRÈRES EN CONSEIL

1 Chaque fois qu'il y a des choses importantes à discuter dans le monastère, l'abbé réunit toute la communauté. Il présente lui-même l'affaire.

2 Il écoute les avis des frères. Ensuite il réfléchit seul. Puis il fait ce qu'il juge le plus utile.

3 Tous les frères sont appelés au conseil, comme nous l'avons dit. En effet, souvent le Seigneur découvre à un frère plus jeune ce qui est le mieux.

4 Les frères donneront leur avis avec respect et humilité. Ils ne se permettront pas de défendre leurs idées à tout prix.

5 Oui, c'est l'abbé qui décide. Il juge ce qui vaut mieux et tous lui obéiront.

6 Les disciples obéissent au maître, voilà ce qui convient. Mais le maître, lui, doit tout organiser avec prévoyance et justice.

7 En toutes choses donc, tous suivront la Règle. C'est elle qui commande, et personne n'aura l'audace de s'en éloigner.

8 Dans le monastère, aucun frère ne suivra le désir de son cœur à lui.

9 Et personne ne se permettra de s'opposer à son abbé avec orgueil, ni dans le monastère, ni en dehors.

10 Si un moine se le permet, on le punira selon la Règle.

11 Mais l'abbé, lui, fera tout en respectant Dieu avec confiance et il se soumettra à la Règle. Oui, c'est sûr et il le sait, il devra rendre compte de toutes ses décisions à Dieu, le juge parfaitement juste.

12 Quand il s'agit de choses moins importantes pour les besoins du monastère, l'abbé demandera l'avis des anciens seulement.

13 La Bible le dit : « Demande l'avis des autres pour toutes choses. Ensuite, quand c'est fait, tu n'as pas de regret » (*Siracide 32, 24*).

4. QUELS OUTILS UTILISER POUR FAIRE LE BIEN ?

1 Avant tout, aimer le Seigneur Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces » (*Marc 12, 30*).

2 Puis, le prochain comme soi-même. (*Marc 12, 31 ; Luc 10, 27*).

3 Ensuite, ne pas tuer.

4 Ne pas prendre la femme d'un autre.

5 Ne pas voler.

6 Ne pas désirer avec envie ce que tu n'as pas.

- 7 Ne pas être un témoin qui ment.
- 8 Respecter tous les hommes.
- 9 Ne pas faire aux autres le mal que tu ne veux pas pour toi-même.
- 10 Renoncer à toi-même pour suivre le Christ.
- 11 Mener durement ton corps.
- 12 Ne pas être gourmand.
- 13 Aimer le jeûne.
- 14 Donner à manger aux pauvres.
- 15 Donner des vêtements à ceux qui sont nus.
- 16 Visiter les malades.
- 17 Enterrer les morts.
- 18 Aider ceux qui sont dans le malheur.
- 19 Consoler ceux qui souffrent.
- 20 Te rendre étranger aux affaires du monde.
- 21 Ne rien préférer à l'amour du Christ.
- 22 Ne pas agir sous le coup de la colère.
- 23 Ne pas réserver un moment pour te venger.
- 24 Ne pas garder la ruse dans ton coeur.
- 25 Ne pas donner une paix qui est fausse.
- 26 Ne pas cesser d'aimer. *4, 27-50 22*
- 27 Ne pas jurer : cela évite de trahir ton serment.
- 28 Dire la vérité dans ton coeur comme dans ta bouche.
- 29 Ne pas rendre le mal pour le mal.
- 30 Ne pas être injuste avec les autres. Mais si on est injuste avec toi, souffrir cela avec patience.

- 31 Aimer tes ennemis.
- 32 A ceux qui te jettent une malédiction, ne pas répondre par une malédiction, mais plutôt par une bénédiction.
- 33 Accepter de souffrir durement pour la justice.
- 34 Ne pas être orgueilleux.
- 35 Ne pas aimer le vin.
- 36 Ne pas aimer manger beaucoup.
- 37 Ne pas dormir partout.
- 38 Ne pas être paresseux.
- 39 Ne pas murmurer.
- 40 Ne pas dire du mal des autres.
- 41 Mettre en Dieu ton espérance.
- 42 Le bien que tu vois en toi, reconnaître qu'il vient de Dieu et non de toi.
- 43 Le mal, au contraire, savoir que c'est toujours toi qui le fais, et qu'il vient de toi.
- 44 Craindre le jour du jugement.
- 45 Avoir très peur de souffrir loin de Dieu pour toujours.
- 46 Avec toute l'ardeur qui vient de l'Esprit Saint, désirer vivre avec Dieu pour toujours.
- 47 Chaque jour, avoir la mort devant tes yeux.
- 48 A chaque moment de ta vie, surveiller ce que tu fais.
- 49 Partout, être sûr que Dieu te regarde.
- 50 Dès que des pensées mauvaises arrivent à ton coeur, les détruire tout de suite en les écrasant contre le Christ (*Psaume 136, 9*), puis les découvrir à un ancien qui vit selon l'Esprit de Dieu. *23 4,51-74*
- 51 Éviter de dire des paroles mauvaises ou qui ne conviennent pas.
- 52 Ne pas aimer parler beaucoup.
- 53 Ne pas dire des paroles vides ou seulement pour faire rire.

- 54 Ne pas aimer rire beaucoup ou trop fort.
- 55 Écouter volontiers les lectures saintes.
- 56 Te prosterner souvent pour prier.
- 57 Chaque jour, dans la prière, avouer à Dieu tes fautes passées en les regrettant beaucoup et en pleurant.
- 58 Te corriger de ces mêmes fautes à l'avenir.
- 59 Ne pas céder aux mauvais désirs du corps.
- 60 Détester ta volonté égoïste.
- 61 Obéir en tout aux ordres de l'abbé, même si celui-ci se conduit autrement - espérons que non ! -. Dans ce cas, rappelle-toi le commandement du Seigneur : (*Mt 23, 3*).
- 62 Ne pas vouloir être appelé saint avant de l'être, mais l'être d'abord. Ensuite, on le dira avec plus de vérité.
- 63 Chaque jour, faire passer dans tes actions les commandements de Dieu.
- 64 Aimer être pur dans ton coeur et dans ton corps.
- 65 Ne détester personne.
- 66 Ne pas être jaloux.
- 67 Ne pas cultiver l'envie.
- 68 Ne pas aimer les disputes.
- 69 Fuir tout ce qui te met au-dessus des autres.
- 70 Avoir un grand respect pour les anciens.
- 71 Avoir de l'affection pour les plus jeunes.
- 72 Prier pour tes ennemis parce que tu aimes le Christ.
- 73 Quand tu t'es disputé avec un frère, retrouver la paix avec lui avant le coucher du soleil.
- 74 Et ne jamais désespérer de la miséricorde de Dieu. *4, 75-78 24*
- 75 Voilà les outils qui aident à travailler selon l'Esprit de Dieu.

76 Si nous les utilisons sans arrêt, jour et nuit, et si nous les rendons à Dieu au jour du jugement, alors, en échange, le Seigneur nous donnera la récompense promise.

77 ce que personne n'a jamais entendu, voilà ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment »
(1 Corinthiens 2, 9).

78 Et l'atelier où nous ferons ce travail avec soin, c'est la clôture du monastère où nous restons pour toujours avec la même communauté.

5. OBÉIR

1 Le premier échelon de l'humilité, c'est d'obéir tout de suite.

2 Obéir de cette façon convient à ceux qui pensent :

3-4 Dès qu'un supérieur leur commande quelque chose, ils ne peuvent pas attendre pour obéir. C'est comme si Dieu lui-même leur commandait. Ils font cela à cause du service saint qu'ils ont promis, ou bien parce qu'ils ont peur de souffrir loin de Dieu pour toujours, ou bien parce qu'ils espèrent la gloire de vivre avec lui pour toujours.

5 Le Seigneur parle d'eux quand il dit : (*Psaume 17, 45*).

6 Il dit aussi à ceux qui enseignent : (*Luc 10, 16*).

7 Ces moines obéissants laissent immédiatement leurs occupations et ils renoncent à leur volonté égoïste.

8 Ils lâchent tout de suite ce qu'ils ont dans les mains sans finir ce qu'ils sont en train de faire. Dès qu'ils entendent la voix de celui qui commande, ils mettent leurs pieds en mouvement pour obéir et faire ce qu'on leur ordonne.

9 Ainsi l'ordre donné par le maître et l'acte accompli par le disciple, ces deux choses se réalisent ensemble, très vite et comme en même temps, avec la rapidité inspirée par un respect confiant envers Dieu.

10 L'amour presse ces moines de parvenir à vivre avec Dieu pour toujours. 5,11-19 26

11 C'est pourquoi ils prennent courageusement le chemin étroit. Le Seigneur parle de ce chemin quand il dit : (*Matthieu 7, 14*).

12 Alors, ils ne vivent plus en suivant leurs idées, ils n'obéissent plus à leurs désirs ou à leurs plaisirs. Mais ils marchent en obéissant à la décision et aux ordres d'un autre. Ils habitent dans un monastère et ils désirent avoir un abbé à leur tête.

13 Oui, c'est sûr, ces moines imitent le Seigneur qui dit : mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé » (*Jean 6, 38*).

14 Pour que cette façon d'agir soit agréable à Dieu et douce aux hommes, il faut faire ce qu'on ordonne sans peur, sans retard et sans mollesse, sans murmurer et sans refuser.

15 En effet, obéir aux supérieurs, c'est obéir à Dieu. Il a dit lui-même : (*Luc 10, 16*).

16 Et cette obéissance, les disciples doivent l'offrir de bon coeur. Oui, (*2 Corinthiens 9, 7*).

17 C'est pourquoi le disciple qui n'obéit pas volontiers, qui non seulement murmure en paroles mais même dans son coeur,

18 celui-là ne plaît pas à Dieu. Il fait peut-être ce qu'on lui commande, mais Dieu voit son coeur qui murmure.

19 Et pour cette action il ne reçoit aucune récompense. Au contraire, s'il ne se corrige pas et ne répare pas sa faute, il mérite d'être puni comme ceux qui murmurent.

6. GARDER LE SILENCE

1 Faisons ce que dit le Prophète : J'ai mis un frein à ma bouche. J'ai gardé le silence. Je me suis fait petit et je n'ai même pas parlé de choses bonnes » (*Psaume 38, 2-3*)

2 Voici ce que le Prophète veut montrer. Quelquefois nous devons éviter de parler, même pour dire des choses bonnes. Et cela, par amour du silence. Alors, nous devons encore plus éviter les paroles mauvaises, à cause de la punition que le péché entraîne.

3 Savoir garder le silence est très important. C'est pourquoi, même pour dire des paroles qui sont bonnes, des paroles saintes qui aident les autres, les disciples parfaits recevront rarement la permission de parler.

4 En effet, la Bible dit : (*Proverbes 10, 19*).

5 Et ailleurs : (*Pr 18, 21*).

6 D'ailleurs, c'est le maître qui parle et qui enseigne. Le disciple, lui, se tait et il écoute. Voilà ce qui convient à l'un et à l'autre.

7 C'est pourquoi, quand on a quelque chose à demander au supérieur, on doit le faire avec humilité et grand respect.

8 Les plaisanteries, les paroles inutiles et qu'on dit seulement pour faire rire les autres, nous les condamnons partout et pour toujours ! Et nous ne permettons pas au disciple d'ouvrir la bouche pour ces paroles-là !

7. DEVENIR HUMBLE

1 Frères, la sainte Bible nous dit avec force : « L'homme qui s'élève sera abaissé et celui qui s'abaisse sera élevé » (*Luc 14, 11*).

2 Cette parole nous montre ceci : toutes les fois qu'on se fait grand, on est d'une certaine façon orgueilleux.

3 Le Prophète dit qu'il se méfie de cela : « Seigneur, je n'ai pas le coeur fier. Je ne regarde pas les autres avec mépris. Je n'ai pas cherché de grandes choses ni des merveilles qui me dépassent. »

4 Pourquoi donc ? « Voilà : si mon coeur n'est pas humble, si je veux me faire grand, tu vas me traiter comme le petit enfant que sa mère ne nourrit plus de son lait » (*Psaume 130, 1-2*).

5 Alors, frères, si nous voulons parvenir au plus haut sommet de l'humilité, si nous voulons arriver rapidement à la magnifique hauteur du ciel, le seul moyen d'y monter, c'est de mener une vie humble sur la terre.

6 Pour cela, nous devons dresser l'échelle de Jacob et monter là-haut par nos actions. Oui, pendant qu'il dormait, Jacob a vu les anges descendre et monter le long de cette échelle (*Gn 28, 12*).

7 Descendre et monter, c'est sûr, voici ce que cela veut dire : quand on se fait grand, on descend ; quand on se fait petit, on monte.

8 Cette échelle qui est debout, c'est notre vie sur la terre. Et quand notre coeur devient humble, le Seigneur dresse notre vie vers le ciel.

9 A notre avis, les deux côtés de cette échelle représentent notre corps et notre âme. Il y a plusieurs échelons entre ces côtés. Ce sont les échelons de l'humilité et d'une bonne conduite. C'est Dieu qui les a fixés et il nous invite à les monter.

10 Le premier échelon de l'humilité pour un moine, qui a toujours devant les yeux le respect confiant envers Dieu, c'est de fuir absolument l'oubli.

11 Il se rappelle à tout moment tout ce que Dieu commande. Il pense sans cesse : ceux qui méprisent Dieu seront loin de lui pour toujours à cause de leurs péchés, et une grande souffrance les brûlera comme un feu. Au contraire, ceux qui le respectent avec confiance Dieu les prépare à vivre avec lui pour toujours.

12 A tout moment, ce moine évite les péchés et les graves défauts : ceux des pensées, de la langue, des mains, des pieds, de la volonté égoïste. Il évite aussi les mauvais désirs du corps.

13 L'homme doit être tout à fait sûr qu'à chaque instant Dieu le regarde du haut des cieux. Partout, Dieu voit ce que l'homme fait et, sans cesse, les anges lui en rendent compte.

14 Le Prophète nous fait voir cela. Il montre que Dieu est toujours présent à nos pensées et dit : « Dieu regarde au plus profond des reins et des coeurs » (*Psaume 7, 10*).

15 Et encore : « Le Seigneur connaît les pensées des hommes » (*Ps 93, 11*).

16 Il dit aussi : « De loin, tu connais mes pensées » (*Psaume 138, 3*).

17 Et : « Les pensées de l'homme sont très claires pour toi » (*Psaume 75, 11*).

18 Alors, pour surveiller ses pensées mauvaises, le vrai moine 1 dira toujours dans son coeur : « Je serai sans faute devant Dieu, si je fais attention à ne pas pécher » (*Psaume 17, 24*).

19 Notre volonté égoïste, Dieu nous interdit de la suivre. La Bible nous dit : « Tourne le dos à tes volontés » (*Siracide 18, 30*).

20 Et dans la prière du Seigneur nous demandons : « Fais que ta volonté se réalise en nous ! » (*Matthieu 6, 10*).

21 Avec raison, on nous apprend à ne pas faire notre volonté. Faisons bien attention aux paroles de la sainte Bible : « Certaines routes semblent droites aux hommes. Pourtant, elles nous conduisent loin de Dieu pour toujours » (*Pr 16, 25*).

22 Ayons peur aussi de cette parole que la Bible dit pour les négligents : « A force de faire leurs volontés, ils sont devenus très mauvais et complètement corrompus » (*Ps 13, 1*). Surveille tes désirs

23 Quand les mauvais désirs du corps nous tentent, croyons fermement que Dieu est toujours là, près de nous. En effet, le Prophète dit au Seigneur : « Tout mon désir est devant toi » (*Psaume 37, 10*).

24 C'est pourquoi nous devons nous méfier du désir mauvais. Oui, la mort est là, juste à l'entrée du chemin qui conduit aux plaisirs.

25 A cause de cela, la Bible nous donne ce commandement : « Ne suis pas tes désirs mauvais » (*Siracide 18, 30*).

26 « Donc, les yeux du Seigneur regardent avec attention les bons et les méchants » (*Proverbes 15, 3*).

27 « Du haut du ciel, le Seigneur regarde toujours les enfants des hommes pour voir s'il y a quelqu'un de sage et qui cherche Dieu » (*Paume 13, 2*).

28 Et les anges qui sont chargés de veiller sur nous présentent sans cesse tous nos actes au Seigneur, jour et nuit.

29 Alors, frères, méfions-nous ! Comme le Prophète le dit dans un psaume, Dieu pourrait nous surprendre à un moment donné en train de tomber dans le péché et de devenir de faux moines 1 (*voir Psaume 13, 3*).

30 Il est patient avec nous actuellement parce qu'il est bon, et il attend que nous devenions meilleurs. Mais, plus tard, il nous dira peut-être : « Voilà ce que tu as fait, et je n'ai rien dit ! » (*Psaume 49, 21*).

31 Le deuxième échelon de l'humilité pour un moine, c'est de détester sa volonté égoïste. Alors il n'aime pas satisfaire ses désirs.

32 Au contraire, il imite par ses actions le Seigneur qui a dit cette parole : « Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé » (*Jean 6, 38*).

33 On a écrit aussi : « Faire sa volonté entraîne la punition. être obligé d'obéir à un autre fait gagner la récompense » (*Actes des Martyrs*).

34 Le troisième échelon de l'humilité pour un moine, c'est d'obéir parfaitement à un supérieur parce qu'on aime Dieu. Par là, le moine imite le Christ. En effet, l'apôtre Paul dit du Seigneur : « Il a voulu obéir jusqu'à la mort » (*Philippiens 2, 8*).

35 Le quatrième échelon de l'humilité pour un moine, c'est, dans ce chemin de l'obéissance, de s'attacher très fort à la patience, avec un coeur qui garde le silence, même quand on lui commande des choses pénibles et contrariantes, même s'il faut souffrir l'injustice.

36 C'est aussi de ne pas perdre courage et de ne pas reculer quand il faut supporter tout cela. La Bible dit : « Celui qui restera fidèle jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé » (*Mt 24, 13*).

37 Et encore : « Rends ton coeur fort et attends le Seigneur » (*Psaume 26, 14*).

38 La Bible veut montrer ceci : celui qui croit en Dieu doit tout supporter pour le Seigneur, même les choses les plus contrariantes. C'est pourquoi elle fait dire à ceux qui

souffrent : « A cause de toi, on nous condamne à mort tous les jours. On nous traite comme des brebis qu'on va bientôt tuer » (*Psaume 43, 22 ; Romains 8, 36*)

39 Mais ces frères sont tout à fait sûrs de la récompense de Dieu qu'ils espèrent. Et, pleins de joie, ils ajoutent : « Dans toutes ces souffrances, nous remportons la victoire à cause de Celui qui nous a aimés » (*Romains 8, 37*).

40 A un autre endroit, la Bible dit encore : « O Dieu, tu nous as mis à l'épreuve, tu nous as fait passer par le feu, comme on fait passer l'argent par le feu. Tu nous as fait tomber dans un piège. Sur notre dos tu as mis des poids très lourds » (*Psaume 65, 10-11*).

41 Et pour montrer que nous devons être sous l'autorité d'un supérieur, la Bible continue en disant : « Tu as placé des hommes au-dessus de nos têtes » (*Psaume 65, 12*).

42 C'est par la patience que ces moines accomplissent le commandement du Seigneur au milieu des souffrances et des injustices. On les frappe sur une joue, ils présentent l'autre. On prend leur vêtement, ils donnent celui qui leur reste encore. On leur demande de faire un kilomètre, ils en font deux (*Mt 5, 39-41*).

43 Avec l'apôtre Paul, ils supportent les faux frères (*2 Corinthiens 11, 26*). Et à ceux qui leur jettent des malédictions, ils répondent par des bénédictions (*1 Corinthiens 4, 12*).

44 Le cinquième échelon de l'humilité pour un moine, c'est d'avouer humblement à son abbé toutes les pensées mauvaises qui arrivent à son coeur ou bien les fautes qu'il a faites en secret, sans rien lui cacher.

45 La Bible nous invite à faire cela quand elle dit : « Découvre ta conduite au Seigneur et espère en lui » (*Psaume 36, 5*).

46 Elle dit aussi : « Avouez vos fautes au Seigneur, parce qu'il est bon et sa tendresse dure toujours » (*Psaume 105, 1*).

47 Le Prophète dit encore : « Je t'ai fait connaître mon péché et je n'ai pas caché mes fautes.

48 J'ai dit : A haute voix je présenterai mes fautes devant toi, Seigneur, et toi, tu as pardonné à mon coeur coupable » (*Psaume 31, 5*).

49 Le sixième échelon de l'humilité pour un moine, c'est d'être content de la condition la plus ordinaire et la plus basse. Dans tout ce qu'on lui ordonne de faire, il pense qu'il est un ouvrier mauvais et incapable.

50 Il dit avec le Prophète : « Je ne suis plus rien du tout et je ne sais rien. Je suis comme une bête devant toi. Pourtant, moi, je suis toujours avec toi » (*Psaume 72, 22-23*).

51 Le septième échelon de l'humilité pour un moine, ce n'est pas seulement de dire avec la bouche : « Je suis le dernier et le plus misérable de tous », c'est aussi de le croire du fond du coeur.

52 Le moine se fait petit et dit avec le Prophète : « Et moi, je suis un ver et non pas un homme. Les gens se moquent de moi, le peuple me rejette » (*Psaume 21, 7*).

53 « Je me suis élevé, puis on m'a abaissé. et je suis couvert de honte » (*Psaume 87, 16*).

54 Le Prophète dit encore : « Tu m'as abaissé. Pour moi, c'est une bonne chose. Ainsi, j'apprends tes commandements » (*Psaume 118, 71*).

55 Le huitième échelon de l'humilité pour un moine, c'est de faire ce que la Règle commune de son monastère et les exemples des anciens l'invitent à faire, et rien d'autre.

56 Le neuvième échelon de l'humilité pour un moine, c'est d'interdire à sa langue de parler, c'est de garder le silence et de se taire jusqu'à ce qu'on l'interroge.

57 En effet, la Bible enseigne ceci : « Quand on parle beaucoup, on n'évite pas le péché » (*Proverbes 10, 19*).

58 Et : « Le bavard ne sait pas se conduire sur cette terre » (*Ps 139, 12*).

59 Le dixième échelon de l'humilité pour un moine, c'est de ne pas rire trop facilement et pour n'importe quoi. En effet, la Bible dit : « C'est l'homme stupide qui éclate de rire » (*Siracide 21, 23*).

60 Le onzième échelon de l'humilité pour un moine, c'est de parler doucement et sans rire, humblement, avec sérieux, en peu de mots, avec des paroles de bon sens. Il ne crierait jamais.

61 Quelqu'un a dit : « On reconnaît un homme sage au peu de paroles qu'il dit. »

62 Le douzième échelon de l'humilité pour un moine, c'est non seulement d'être humble dans son coeur, mais encore de le montrer à tout moment dans son attitude devant ceux qui le voient vivre.

63 Pendant le Service de Dieu, à l'oratoire et dans le monastère, au jardin et en chemin, dans les champs et partout où il se trouve, assis, debout ou en marche, le moine a toujours la tête penchée et il regarde vers la terre.

64 A tout moment, il se juge coupable de ses péchés. Il pense qu'il est déjà devant le terrible tribunal de Dieu.

65 Dans son coeur il répète les paroles du publicain de l'Évangile. Il disait en gardant les yeux fixés vers la terre : « Seigneur, je ne suis pas digne de lever les yeux vers le ciel, parce que je suis un pécheur » (*Luc 18, 13*).

66 Avec le Prophète il dit aussi : « Je me tiens courbé et je me fais tout petit » (*Psaume 37, 7 et 9*).

67 Alors, quand le moine a monté tous ces échelons de l'humilité, il parvient bientôt à aimer Dieu d'un amour parfait. Et quand l'amour de Dieu est parfait, il chasse la peur dehors (*1 Jean 4, 18*).

68 Quand le moine aime de cette façon, tout ce qu'il faisait avant avec une certaine crainte, il commence à le pratiquer sans aucune peine, comme si c'était naturel et par habitude.

69 Il n'agit plus parce qu'il a peur de souffrir loin de Dieu pour toujours. Mais il agit parce qu'il aime le Christ, qu'il a pris de bonnes habitudes et qu'il goûte la douceur de faire le bien.

70 Voilà ce que le Seigneur voudra bien montrer, par l'Esprit Saint, dans son ouvrier purifié de ses penchants mauvais et de ses péchés.

8. LE SERVICE DE DIEU PENDANT LA NUIT

1 Pendant l'hiver, du 1er novembre jusqu'à Pâques, les frères se lèvent entre 2 heures et 3 heures du matin. C'est une décision raisonnable.

2 En effet, les frères se reposent un peu plus de la moitié de la nuit. Ainsi, quand ils se lèvent, la digestion est terminée.

3 Après les Vigiles, il reste du temps. Les frères qui ont besoin d'apprendre les psaumes et les lectures le font à ce moment-là.

4 A partir de Pâques jusqu'au 1er novembre, on laisse un petit moment libre entre l'office des Vigiles et celui de Laudes. Pendant ce temps, les frères peuvent sortir pour les besoins du corps. Et tout de suite après, c'est l'office de Laudes. On le chante au lever du jour.

9. COMBIEN DE PSAUMES DIRE A L'OFFICE DE NUIT

1 Pendant l'hiver, du 1er novembre jusqu'à Pâques, on dit d'abord trois fois le verset : « Seigneur, ouvre mes lèvres, et ma bouche annoncera ta louange » (*Psaume 50, 17*).

2 On ajoute le psaume 3 et le « Gloire au Père ».

3 Ensuite on chante le psaume 94 avec antienne, ou bien sans antienne, d'un bout à l'autre sans s'arrêter.

4 Après cela, il y a l'hymne et six psaumes avec antiennes.

5 Quand les psaumes sont finis, on dit le verset, et l'abbé donne la bénédiction. Tous les frères s'assoient sur leur siège et on fait trois lectures. Les frères lisent l'un après l'autre dans un livre posé sur le pupitre. Entre chaque lecture, on chante un répons.

6 On dit les deux premiers répons sans « Gloire au Père ». Mais, après la troisième lecture, celui qui chante dit le « Gloire au Père ».

7 Dès que le frère commence à chanter le « Gloire au Père », tous se lèvent de leur siège pour honorer et respecter la Sainte Trinité.

8 A l'office des Vigiles, on lit la Parole de Dieu dans l'Ancien et le Nouveau Testament. On lit aussi les explications que les Pères catholiques ont données de ces lectures. On prend les Pères connus pour leur enseignement juste, et que l'Église du monde entier accepte comme maîtres.

9 Après les trois lectures et les trois répons, on chante les six autres psaumes avec « Alléluia ».

10 Après ces psaumes, il y a un passage de l'apôtre Paul. On le récite par coeur. Puis on dit un verset et la supplication de la litanie, c'est-à-dire : « Seigneur, prends pitié. »

11 Voilà comment les Vigiles se terminent.

10. COMMENT LOUER DIEU LA NUIT, PENDANT L'ÉTÉ

1 A partir de Pâques jusqu'au 1er novembre, on chante pour les Vigiles le nombre de psaumes indiqué plus haut (*ch. 9*).

2 Mais il n'y a pas les trois lectures dans le livre, parce que les nuits sont courtes. On les remplace par une seule lecture de l'Ancien Testament qu'un frère récite par coeur. Ensuite, on dit un répons court.

3 Pour tout le reste, on fait comme on l'a indiqué plus haut (*chap. 9*), c'est-à-dire que, pendant les Vigiles, on ne dit jamais moins de douze psaumes. Dans ce nombre, on ne compte pas les psaumes 3 et 94.

11. COMMENT CÉLÉBRER LES VIGILES, LE DIMANCHE

1 Le dimanche, les frères se lèvent un peu plus tôt pour les Vigiles.

2 Voici l'ordre à suivre pour ces Vigiles :

Quand on a chanté six psaumes et le verset, comme nous l'avons indiqué plus haut (chap. 9), tous les frères s'assoient sur leurs sièges en ordre et à leur rang. Puis on fait quatre lectures dans le livre. Chaque lecture est suivie d'un répons, comme nous l'avons dit plus haut (*chap. 9*).

3 Le frère qui chante le répons dit le « Gloire au Père » seulement au quatrième répons. Quand il commence le « Gloire au Père », tous se lèvent avec respect.

4 Après ces lectures, les frères disent six autres psaumes à la suite, avec les antiennes, comme avant, puis le verset.

5 Ensuite, on fait encore quatre lectures suivies chacune d'un répons, de la façon indiquée plus haut.

6 Après cela, on dit trois cantiques pris dans les livres des Prophètes. C'est l'abbé qui les choisit. et les frères les chantent avec « Alleluia ».

7 On dit aussi un verset. Puis l'abbé donne la bénédiction, et on fait encore quatre lectures du Nouveau Testament, de la façon indiquée plus haut.

8 Après le quatrième répons, l'abbé commence l'hymne : « A toi, Dieu, notre louange ».

9 Quand cette hymne est finie, l'abbé fait la lecture de l'Évangile. Tous se tiennent debout avec grand respect pour honorer Dieu.

10 Quand la lecture de l'Évangile est finie, tous répondent : « Amen. » Puis l'abbé commence tout de suite l'hymne : « A toi la louange » 1. Il donne la bénédiction, puis les frères commencent les Laudes.

11 Pour les Vigiles du dimanche, on garde cet ordre en toute saison.

12 Si les frères se lèvent trop tard - espérons que non ! -, on diminue un peu les lectures ou les répons.

13 Faisons bien attention que cela n'arrive pas ! Si cela arrive, le frère qui en est responsable par sa négligence doit offrir à Dieu dans l'oratoire la réparation qui convient.

12. COMMENT CÉLÉBRER L'OFFICE DE LAUDES

1 Le dimanche à Laudes, on dit d'abord le psaume 66 sans antienne d'un bout à l'autre.

2 Puis on dit le psaume 50 avec « Alleluia »,

3 ensuite les psaumes 117 et 62, 4 puis le cantique des trois enfants (*Daniel 3, 57-88*), les psaumes de louange (*Psaumes 148, 149 et 150*), une lecture de l'Apocalypse par coeur avec le répons, l'hymne, le verset, le cantique de l'Évangile (*Luc 1, 68-79*), la litanie, et l'office est terminé.

13. COMMENT CÉLÉBRER LAUDES, LES JOURS ORDINAIRES

1 Les jours ordinaires, voici comment on célèbre l'office de Laudes.

2 On dit le psaume 66 sans antienne, en traînant un peu, comme le dimanche. Alors tous les frères ont le temps d'arriver pour le psaume 50 qu'on dit avec antienne.

3 Ensuite on dit deux autres psaumes, selon la coutume, c'est-à-dire :

4 le lundi : les psaumes 5 et 35,

5 le mardi : les psaumes 42 et 56,

6 le mercredi : les psaumes 63 et 64,

7 le jeudi : les psaumes 87 et 89,

8 le vendredi : les psaumes 75 et 91

9 et le samedi : le psaume 142 avec le cantique du Deutéronome. On divise ce cantique en deux parties, et après chaque partie on dit le « Gloire au Père ».

10 Du lundi au vendredi, on dit un cantique des Prophètes, comme l'Église de Rome les chante. Il y a un cantique différent pour chaque jour.

11 Puis il y a les psaumes de louange (*Psaumes 148, 149 et 150*), une lecture de l'apôtre Paul qu'on récite par coeur, le répons, l'hymne, le verset, le cantique de l'Évangile (*Luc 1, 68-79*), la litanie, et l'office est terminé.

12 En tout cas, on ne termine jamais l'office de Laudes et de Vêpres sans dire le « Notre Père » à la fin de l'office. C'est le supérieur qui le dit en entier à haute voix, pour que tous les frères l'entendent. Et cela, à cause des petites blessures qui viennent des disputes habituelles dans une vie commune.

13 Dans cette prière, les frères s'engagent ensemble par cette promesse : « Pardonne-nous, comme nous pardonnons, nous aussi. » Par là, ils se purifieront de ces fautes.

14 Aux autres offices, on dit tout haut seulement la dernière partie de cette prière, pour que tous répondent : « Mais délivre-nous du mal. »

14. COMMENT CÉLÉBRER LES VIGILES AUX FÊTES DES SAINTS

1 Aux fêtes des saints et à toutes les fêtes, on fait comme le dimanche.

2 Mais on prend les psaumes, les antiennes et les lectures de la fête. Pour le nombre, on garde ce qu'on a indiqué plus haut.

15. QUAND DIT-ON ALLELUIA ?

1 A partir de la sainte Pâque jusqu'à la Pentecôte, on dit toujours « Alleluia » avec les psaumes et les répons.

2 Depuis la Pentecôte jusqu'au début du Carême, toutes les nuits, on dit « Alleluia » avec les six derniers psaumes de l'office seulement.

3 Tous les dimanches, sauf pendant le Carême, on dit « Alleluia » avec les cantiques des Vigiles, et aussi à Laudes, Prime, Tierce, Sexte et None. Mais on dit les Vêpres avec antiennes.

4 On ne dit jamais « Alleluia » avec les répons, sauf de Pâques à la Pentecôte.

16. COMMENT CÉLÉBRER LE SERVICE DE DIEU PENDANT LE JOUR

1 Le Prophète dit : « Sept fois par jour, j'ai dit ta louange » (*Psaume 118, 164*).

2 Ce nombre sacré de sept, voici comment nous le gardons : en accomplissant les devoirs de notre service à Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies.

3 En effet, le Prophète parle de ces heures de la journée quand il dit : « Sept fois par jour, j'ai dit ta louange. »

4 Pour les Vigiles de la nuit, le même Prophète dit : « Au milieu de la nuit, je me lève pour te louer » (*Psaume 118, 62*).

5 C'est pourquoi offrons nos louanges à notre Créateur « pour ses décisions justes » (*Psaume 118, 164*) à ces moments-là, c'est-à-dire à Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies. Et la nuit, levons-nous pour le louer.

17. COMBIEN DE PSAUMES DIRE PENDANT LE JOUR

1 Nous avons déjà donné l'ordre du chant des psaumes pour les Vigiles et les Laudes. Voyons maintenant les offices suivants.

2 A l'office de Prime, on dit trois psaumes séparément avec « Gloire au Père » après chaque psaume.

3 Avant de commencer les psaumes, on dit le verset : « Dieu, viens à mon aide », puis l'hymne de Prime.

4 Quand les trois psaumes sont finis, on récite : une lecture, le verset, « Seigneur, prends pitié », et les paroles de renvoi.

5 A Tierce, Sexte et None, on célèbre la prière de la même façon, c'est-à-dire : le verset : « Dieu, viens à mon aide », puis l'hymne de ces offices, trois psaumes, la lecture, le verset, « Seigneur, prends pitié », et les paroles de renvoi.

6 Si la communauté est assez nombreuse, on chante les psaumes avec antiennes. Si elle est peu nombreuse, on chante les psaumes sans antienne, d'un bout à l'autre.

7 L'office des Vêpres se compose de quatre psaumes avec antiennes.

8 Après ces psaumes, on récite : une lecture, le répons, l'hymne, le verset, le cantique de l'Évangile (*Luc 1, 46-55*), la litanie 1, et la prière du Seigneur termine l'office.

9 Les Complies se composent de trois psaumes. On chante ces psaumes sans antienne, d'un bout à l'autre.

10 Puis l'hymne de Complies, une lecture, le verset, « Seigneur, prends pitié », et la bénédiction termine l'office.

18. DANS QUEL ORDRE DIRE LES PSAUMES

1 On dit d'abord le verset : « Dieu, viens à mon aide. Seigneur, vite à mon secours ! » (Psaume 69, 2) et le « Gloire au Père ». Puis l'hymne de chaque office.

2 Ensuite, à Prime, le dimanche, on dit quatre parties du psaume 118.

3 A chacun des autres offices, c'est-à-dire à Tierce, Sexte et None, on dit trois autres parties du psaume 118. 4 A Prime, le lundi, on dit trois psaumes : les psaumes 1, 2 et 6.

5 On fait la même chose tous les jours à Prime jusqu'au dimanche. Chaque jour, on dit trois psaumes à la suite dans le psautier, jusqu'au psaume 19. Mais on divise en deux parties les psaumes 9 et 17.

6 Et ainsi, aux Vigiles du dimanche, on commence toujours par le psaume 20.

7 Le lundi, à Tierce, Sexte et None, on dit les neuf parties qui restent du psaume 118 : trois parties à chaque office.

8 Ainsi, on finit le psaume 118 en deux jours, c'est-à-dire le dimanche et le lundi.

9 Le mardi, à Tierce, Sexte et None, on chante trois psaumes depuis le 119 jusqu'au 127, ce qui fait neuf psaumes.

10 On répète toujours ces mêmes psaumes aux mêmes offices, jusqu'au dimanche. Tous les jours, on garde le même ordre pour les hymnes, les lectures et les versets.

11 Et ainsi, le dimanche, on commence toujours par le psaume 118.

12 A Vêpres, tous les jours, on chante quatre psaumes.

13 On commence par le psaume 109, et on va jusqu'au psaume 147.

14 Mais on ne chante pas les psaumes 117 à 127, ni les psaumes 133 et 142. On les garde pour d'autres offices.

15 Tous les autres psaumes, on les dira à Vêpres.

16 Comme il manque trois psaumes, on divise en deux parties ceux qui sont plus longs, c'est-à-dire les psaumes 138, 143 et 144.

17 Le psaume 116 est court, c'est pourquoi on le dit avec le psaume 115.

18 Voilà l'ordre des psaumes pour Vêpres. Le reste, c'est-à-dire la lecture, le répons, l'hymne, le verset et le cantique, on le dira comme nous l'avons réglé plus haut.

19 A Complies, chaque jour, on répète les mêmes psaumes, c'est-à-dire les psaumes 4, 90 et 133.

20 Voilà l'ordre des psaumes pour la journée. Tous les autres psaumes qui restent, on les distribue de façon égale entre les Vigiles des sept nuits de la semaine.

21 Les psaumes qui sont plus longs, on les partage en deux. Ainsi, on dit douze psaumes ou parties de psaumes chaque nuit.

22 Avant tout, nous insistons sur ce point : si l'ordre des psaumes donné ici ne plaît pas à quelqu'un, il peut choisir un autre ordre qu'il juge meilleur.

23 En tout cas, il faut absolument que, chaque semaine, les frères chantent les 150 psaumes en entier. Et, aux Vigiles du dimanche, on les recommence toujours dans le même ordre.

24 Si, pendant la semaine, les moines ne chantent pas les 150 psaumes avec les cantiques habituels, ils montrent vraiment trop de paresse dans le service qu'ils ont promis.

25 En effet, nous lisons que nos saints Pères ont fait cela courageusement en un seul jour ! Et nous, qui n'avons pas la même ardeur, hélas, nous devons chanter au moins tous les psaumes en une semaine.

19. NOTRE ATTITUDE PENDANT LE CHANT DES PSAUMES

1 Nous croyons ceci : Dieu est présent partout, et « partout les yeux du Seigneur regardent les bons et les méchants » (*Proverbes 15, 3*).

2 Mais nous devons le croire surtout et en être bien plus certains encore quand nous participons au Service de Dieu.

3 C'est pourquoi rappelons-nous toujours les paroles du Prophète : « Servez le Seigneur avec un respect confiant » (*Psaume 2, 11*).

4 Et encore : « Chantez les psaumes avec sagesse » (*Psaume 46, 8*).

5 Et : « Je chanterai pour toi en présence des anges » (*Psaume 137, 1*).

6 Alors faisons bien attention à notre attitude en présence de Dieu et de ses anges.

7 Et quand nous chantons les psaumes, tenons-nous de telle sorte que notre esprit soit d'accord avec notre voix.

20. PRIER AVEC GRAND RESPECT

1 Quand nous voulons demander quelque chose à des gens puissants, nous n'osons le faire qu'avec humilité et grand respect.

2 Alors, quand nous supplions le Seigneur, le Dieu du monde entier, nous devons le faire avec plus d'humilité encore, avec un coeur pur et tout donné à Dieu.

3 Et nous le savons : Dieu nous exaucera, si nous prions non pas avec beaucoup de paroles, mais avec un coeur pur, peiné jusqu'aux larmes d'avoir offensé Dieu.

4 C'est pourquoi la prière doit être courte et pure, sauf si Dieu, dans sa bonté, nous touche et nous inspire de prier plus longtemps.

5 Mais, en communauté, la prière sera très courte. Et, dès que le supérieur donnera le signal, les frères se lèveront tous ensemble.

21. LES DOYENS DU MONASTÈRE

1 Si la communauté est nombreuse, on choisira parmi les moines des frères que les autres reconnaissent comme bons et qui vivent selon Dieu.

2 On en fera des doyens. Pour toutes choses, ils prendront soin de leur groupe de dix frères, en obéissant aux commandements de Dieu et aux ordres de leur abbé.

3 On choisira comme doyens des frères sur lesquels l'abbé peut compter pour partager avec eux le poids de sa charge.

4 On ne les choisira pas selon la date de leur entrée au monastère, mais selon le mérite de leur vie et la sagesse de leur enseignement.

5 Si, par hasard, l'un de ces doyens se gonfle d'orgueil et mérite des reproches, on l'avertira une fois, deux fois, trois fois. S'il ne veut pas se corriger, on lui enlèvera la responsabilité qu'il a,

6 et on mettra à sa place un frère qui a les qualités nécessaires.

7 Pour le second du monastère (*chap. 65*), nous décidons la même chose.

22. COMMENT DORMENT LES MOINES

1 Chacun a un lit pour dormir.

2 On donne aux frères ce qu'il faut pour la nuit, selon leur genre de vie et comme l'abbé l'a décidé.

3 Autant que possible, tous dorment dans un même lieu. Quand ils sont trop nombreux, ils dorment par groupes de 10 ou 20, avec les anciens qui prennent soin d'eux.

4 Dans ce dortoir, une lampe brûle toute la nuit jusqu'au matin.

5 Les frères dorment habillés, avec une ceinture ou une corde autour des reins. Quand ils sont couchés, ils n'auront pas de couteau à leur côté, pour ne pas se blesser en dormant.

6 Ainsi, les moines sont toujours prêts (*Luc 12, 35-40*), et quand on donne le signal, ils se lèvent sans retard. Et chacun se dépêche pour arriver le premier au Service de Dieu, mais tout de même avec sérieux et avec calme.

7 Les jeunes frères n'ont pas leur lit les uns près des autres, mais ils dorment au milieu des anciens.

8 Quand les moines se lèvent pour le Service de Dieu, ils s'encouragent doucement les uns les autres et ainsi ils enlèvent toute excuse aux dormeurs.

23. MISE A L'ÉCART DE LA COMMUNAUTÉ A CAUSE DES FAUTES

1 Un frère résiste ou il refuse d'obéir, il est orgueilleux ou il murmure, il fait quelque chose contre la sainte Règle ou contre les ordres de ses anciens, et il leur montre du mépris.

2 Dans ce cas, ses anciens doivent l'avertir en particulier une fois, puis deux fois, comme notre Seigneur le demande (*Mt 18, 15*).

3 S'il ne change pas, on lui fait des remarques en public, devant tous les frères.

4 Quand, malgré cela, il ne se corrige pas, on le met à l'écart de la communauté, s'il comprend le sens de cette punition.

5 Mais s'il a la tête trop dure, on le punit dans son corps.

24. COMMENT METTRE UN FRÈRE A L'ÉCART DE LA COMMUNAUTÉ

1 La mise à l'écart et la punition dépendent de l'importance de la faute.

2 C'est l'abbé qui juge l'importance des fautes.

3 Quand un frère a fait une faute légère, il ne prend pas son repas avec les autres.

4 Voici comment on traite celui qui est privé des repas en commun : à l'oratoire, il ne dit plus seul les psaumes ou les antiennes, il ne fait plus de lecture, avant d'avoir réparé sa faute.

5 Il mange seul, après le repas des frères.

6 Par exemple, quand les frères mangent à midi, ce frère mange à trois heures de l'après-midi. Quand les frères mangent à trois heures de l'après midi, lui, il mange le soir.

7 Et cela dure jusqu'au moment où il a réparé sa faute comme il faut, et où il obtient son pardon.

25. LES FAUTES GRAVES

1 Le frère qui est coupable d'une faute grave sera privé à la fois du réfectoire et de l'oratoire.

2 Aucun frère n'ira le trouver pour lui tenir compagnie ou lui parler.

3 Il sera seul pour faire le travail qu'on lui a commandé et il restera dans la tristesse que lui cause son repentir. En effet, il connaît la phrase terrible de l'apôtre Paul :

4 « Cet homme-là, on fait mourir son corps pour que son esprit soit sauvé le jour où le Seigneur viendra » (*1 Corinthiens 5, 5*).

5 Ce frère mangera seul. Pour la quantité de nourriture et l'heure du repas, c'est l'abbé qui jugera ce qui est bon pour lui.

6 En passant près de lui, personne ne le bénira, ni lui, ni la nourriture qu'on lui donne.

26. CEUX QUI, SANS PERMISSION, VONT TROUVER LES FRÈRES MIS A L'ÉCART

1 Quand un moine, sans un ordre de l'abbé, se permet d'aller trouver, d'une façon ou d'une autre, un frère mis à l'écart de la communauté, ou bien de lui parler ou de lui envoyer un message,

2 on le punira en le mettant à l'écart de la communauté, comme l'autre frère.

27. L'ABBÉ DOIT PRENDRE GRAND SOIN DES FRÈRES MIS A L'ÉCART

1 L'abbé prendra un très grand soin des frères qui ont fait des fautes. En effet, « ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé qui ont besoin du médecin, mais les malades » (*Matthieu 9,12*).

2 C'est pourquoi l'abbé doit se servir de tous les moyens comme un sage médecin. Il envoie auprès de ce moine des frères anciens et sages.

3 Comme en secret, ils consolent ce frère peu solide. Ils lui conseillent de réparer sa faute avec un coeur humble. Ils « le consolent pour qu'il ne tombe pas dans une tristesse trop grande » (*2 Cor. 2, 7*)

4 Et, comme l'apôtre Paul le dit encore : il faut « aimer ce frère davantage » (2 *Corinthiens* 2, 8), et tous prieront pour lui.

5 L'abbé doit faire tout ce qu'il faut et très vite, pour ne pas perdre une seule brebis du troupeau que Dieu lui a confié. Pour cela, il se sert de toute son intelligence et de toute son habileté.

6 En effet, il le sait : il a reçu la charge de conduire des personnes malades et non pas de faire peser un pouvoir exagéré sur des personnes en bonne santé.

7 Il aura peur de la menace que Dieu a faite par la bouche du prophète Ézékiel : « Les brebis que vous trouviez grasses, vous les avez prises. Mais les faibles, vous les avez chassées » (*Ézékiel* 34, 3-4).

8 L'abbé imitera la tendresse du bon berger (*Jean* 10, 11) qui laisse ses 99 brebis sur les montagnes pour aller chercher une seule brebis perdue.

9 Il a tellement pitié de la faiblesse de cette brebis qu'il va jusqu'à la mettre sur ses épaules saintes et il la ramène ainsi vers le troupeau (*Matthieu* 18, 12 ; *Luc* 15, 4-5).

28. CEUX QUI NE VEULENT PAS CHANGER MALGRÉ DE NOMBREUX REPROCHES

1 Un frère reçoit souvent des reproches pour une faute. Il a même été mis à l'écart de la communauté. S'il ne change pas, on le punira plus durement, c'est-à-dire on le frappera.

2 Malgré cela, il ne se corrige pas. De plus, emporté par l'orgueil - espérons que non ! -, il veut prouver que sa conduite est juste. Dans ce cas, l'abbé agira comme un sage médecin.

3 Il applique d'abord un médicament doux, c'est-à-dire des conseils qui calment la douleur et qui encouragent. Puis il présente au frère la Parole de Dieu pour le guérir. Enfin, il brûle sa plaie en le mettant à l'écart et il lui donne des coups de bâton.

4 Si l'abbé voit que tout ce qu'il fait ne sert à rien, alors il emploie un remède meilleur que les autres.

5 Il va prier et tous les frères vont prier aussi pour ce frère malade, afin que le Seigneur qui peut tout lui rende la santé.

6 Pourtant ce frère ne guérit pas, même avec ce remède. Alors l'abbé le coupera de la communauté. Il suivra la parole de l'apôtre Paul : « Enlevez l'homme mauvais du milieu de vous » (*1 Corinthiens 5, 13*).

7 L'apôtre dit encore : « Quand celui qui n'est pas fidèle veut partir, qu'il parte ! » (*1 Corinthiens 7, 15*).

8 Sinon, une seule brebis malade va donner la maladie à tout le troupeau.

29. DOIT-ON RECEVOIR DE NOUVEAU LES FRÈRES QUI ONT QUITTÉ LE MONASTÈRE ?

1 Un frère est sorti du monastère par sa faute. Il veut revenir. Alors il promettra d'abord de se corriger tout à fait de la faute qui a causé son départ.

2 Ensuite, on le reçoit au dernier rang. Cela permet de voir si son cœur est vraiment humble.

3 S'il quitte encore le monastère, on le recevra de cette façon jusqu'à trois fois. Mais, après cela, il saura qu'il ne pourra plus jamais revenir.

30. COMMENT CORRIGER LES JEUNES ENFANTS

1 Il faut traiter chacun selon son âge et selon son jugement.

2 C'est pourquoi voici comment on punira les enfants, les adolescents ou les adultes qui ne peuvent pas comprendre la gravité de la mise à l'écart de la communauté.

3 Quand ils font des fautes, on les fait beaucoup jeûner ou bien on les frappe très fort pour les guérir.

31. LES QUALITÉS QUE LE CELLÉRIER DU MONASTÈRE DOIT AVOIR

1 Comme cellérier du monastère, on choisira dans la communauté un frère sage et de caractère mûr, sobre dans le boire et le manger. Il n'est pas orgueilleux, ni agité, ni injuste, ni lent, ni dépensier,

2 mais animé d'un respect confiant envers Dieu. Pour toute la communauté il sera comme un père.

3 Il prendra soin de tous.

4 Il ne fera rien sans ordre de l'abbé.

5 Il obéira avec soin aux ordres qu'il reçoit.

6 Il ne fera pas de peine à ses frères.

7 Si un frère lui demande quelque chose qui n'est pas raisonnable, le cellérier ne le rendra pas triste en lui montrant du mépris. Mais, humblement, il refusera avec raison à celui qui a fait une mauvaise demande.

8 Le cellérier veillera sur lui-même et il se rappellera toujours cette parole de l'apôtre Paul : « Celui qui fait bien son service se prépare une place d'honneur » (*1 Timothée 3, 13*).

9 Il prendra le plus grand soin des malades, des enfants, des hôtes et des pauvres. Il sera tout à fait sûr qu'au jour du jugement il rendra compte à Dieu de sa façon d'agir avec eux tous.

10 Tous les objets du monastère et tous ses biens, il les regarde comme les vases sacrés de l'autel.

11 Pour le cellérier, rien ne sera sans importance.

12 Il ne sera pas avare. Il ne sera pas non plus dépensier et il ne gaspillera pas les biens du monastère. Mais il fera tout avec mesure, en suivant les ordres de l'abbé.

13 Avant tout, il sera humble. Et quand il ne peut pas satisfaire quelqu'un, il lui répondra aimablement.

14 En effet, la Bible dit : « Une parole aimable vaut mieux que tous les cadeaux » (*Siracide 18, 17*).

15 Tout ce que l'abbé lui confie, le cellérier s'en chargera avec soin. Ce que l'abbé lui interdit, il ne se permettra pas de s'en occuper.

16 Il servira aux frères la part qui leur revient. Il le fera sans orgueil et sans retard, pour ne pas les faire tomber dans le péché. Il se rappellera la parole du Christ, et la punition méritée par celui qui « fait tomber dans le péché un seul de ces petits » (*Mt 18, 6*).

17 Quand la communauté est nombreuse, on donnera des aides au cellérier. Alors, avec eux, lui aussi pourra faire le travail qu'on lui a confié en gardant la paix.

18 Au moment qui convient, on donnera ce qu'il faut donner et on demandera ce qu'il faut demander. Alors personne ne sera troublé ou triste dans la maison de Dieu.

32. LES OUTILS ET LES OBJETS DU MONASTÈRE

1 Pour s'occuper des biens du monastère : outils, vêtements et tous les autres objets, l'abbé choisit des frères en qui il a confiance. C'est leur bonne conduite et leur façon de faire qui guident son choix.

2 L'abbé leur donne la responsabilité de ces différents objets, comme il le juge bon. Alors les frères en prennent soin et ils les rangent.

3 L'abbé aura la liste de ces choses. Ainsi, quand les frères se succèdent dans un service, l'abbé sait ce qu'il donne et ce qu'il reçoit.

4 Si quelqu'un traite les objets du monastère sans propreté ou avec négligence, on lui fera des reproches.

5 Si ce frère ne se corrige pas, on le punira selon la Règle.

33. LES MOINES PEUVENT - ILS AVOIR QUELQUE CHOSE A EUX ?

1 Posséder égoïstement est un penchant mauvais. Avant tout, il faut l'arracher du monastère avec ses racines !

2 Personne ne se permettra de donner ou de recevoir quelque chose sans ordre de l'abbé.

3 Et personne n'aura quelque chose à soi, rien, absolument rien : ni livre, ni cahier, ni crayon, rien du tout.

4 En effet, les moines n'ont pas même le droit d'être propriétaires de leur corps et de leur volonté !

5 Mais tout ce qui est nécessaire, on le demande au père du monastère. Et on n'a pas le droit d'avoir quelque chose, quand l'abbé ne l'a pas donné ou permis.

6 « Tout sera commun à tous », comme c'est écrit dans la Bible (*Actes 4, 32*). Personne ne dira : « Cet objet est à moi », et on n'osera pas le prendre pour soi.

7 Si l'on s'aperçoit qu'un frère cultive avec plaisir ce penchant vraiment mauvais, on l'avertira une fois, deux fois.

8 S'il ne se corrige pas, on le punira.

34. TOUS DOIVENT-ILS RECEVOIR LES CHOSES NÉCESSAIRES DE FAÇON ÉGALE ?

1 On fera comme c'est écrit dans les Actes des Apôtres : « On donnait à chacun selon ses besoins » (*Actes 4, 35*).

2 Nous ne voulons pas dire qu'il faut faire des différences entre les moines. Surtout pas ! Mais on fera attention à ceux qui sont faibles.

3 Quand un moine a besoin de moins de choses, il remerciera Dieu et il ne sera pas triste.

4 Quand un autre a besoin de plus de choses, il se jugera petit parce qu'il est faible. Il ne se croira pas grand parce qu'on est bienveillant envers lui.

5 Ainsi tous les membres seront dans la paix.

6 Avant tout, les moines ne laisseront jamais apparaître le mal du murmure, sous aucun prétexte, ni en paroles, ni en gestes.

7 Si on voit quelqu'un murmurer, on le punira très sévèrement.

35. LES CUISINIERS DE LA SEMAINE

1 Les frères se serviront les uns les autres. Donc personne ne sera dispensé du service de la cuisine, sauf si un frère est malade, ou s'il s'occupe de choses plus importantes.

2 En effet, ce service augmente la récompense et fait grandir l'amour.

3 Ceux qui n'ont pas beaucoup de force, on leur donne des aides pour qu'ils ne travaillent pas avec tristesse.

4 D'ailleurs, tous auront des aides, selon l'importance de la communauté et la situation du monastère.

5 Quand la communauté est nombreuse, le cellérier ne fait pas la cuisine. Ceux qui s'occupent de choses plus importantes ne la font pas non plus, comme on l'a déjà dit.

6 Mais tous les autres frères se serviront mutuellement avec amour.

7 Celui qui a fini son travail de semaine nettoie tout, le samedi.

8 On lave les linges avec lesquels les frères s'essuient les mains et les pieds.

9 Le cuisinier qui a fini la semaine et le frère qui va la commencer lavent aussi les pieds de tous.

10 Le cuisinier rend au cellérier les ustensiles de son service. Ils seront propres et en bon état.

11 Puis le cellérier les donne au cuisinier qui commence la semaine. Ainsi il sait ce qu'il donne et ce qu'il reçoit.

12 Quand on ne mange qu'une fois dans la journée, les cuisiniers de la semaine reçoivent chacun avant le repas de la boisson et du pain, en plus de leur part habituelle.

13 Ainsi, au moment du repas, ils peuvent servir leurs frères sans murmurer et sans trop de fatigue.

14 Mais les jours de fête, ils attendront jusqu'aux prières de la fin du repas.

15 Le dimanche, tout de suite après Laudes, les cuisiniers qui vont commencer leur semaine de service et ceux qui l'ont finie se mettent à genoux devant tous, à l'oratoire, et ils demandent aux frères de prier pour eux.

16 Le cuisinier qui a fini la semaine dit ce verset : « Tu es béni, Seigneur mon Dieu, tu m'as aidé et consolé ! » (*Psaume 85, 17*).

17 Il dit ce verset trois fois et il reçoit une bénédiction. Celui qui commence la semaine vient ensuite et il dit : « Dieu, viens à mon aide. Seigneur, vite à mon secours ! » (*Psaume 69, 2*).

18 Et tous répètent ce même verset trois fois. Le nouveau cuisinier reçoit une bénédiction, puis il commence la semaine.

36. LES FRÈRES MALADES

1 Avant tout et par-dessus tout, il faut prendre soin des frères malades. On les servira vraiment comme le Christ lui-même,

2 parce qu'il a dit : « J'ai été malade, et vous êtes venus me visiter » (*Matthieu 25, 36*).

3 Et : « Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait » (*Matthieu 25, 40*).

4 Mais, à leur tour, les malades comprendront que c'est pour l'honneur de Dieu qu'on les sert. Et ils ne feront pas de peine aux frères qui les servent en réclamant trop de choses.

5 Pourtant, il faut supporter ces malades avec patience, parce qu'ils font gagner une récompense plus grande.

6 L'abbé veillera donc avec très grand soin à ce qu'on s'occupe d'eux sans aucune négligence.

7 Les malades ont un logement à part, exprès pour eux. Pour les servir, on leur donne un frère qui respecte Dieu avec confiance, qui est plein de dévouement et soigneux.

8 Chaque fois que c'est nécessaire, on offre aux malades de prendre un bain. Mais on le permet plus rarement à ceux qui sont en bonne santé et surtout aux jeunes.

9 De plus, on permet aux frères qui sont très faibles de manger de la viande pour refaire leurs forces. Mais, quand ils vont mieux, tous se privent de viande comme d'habitude.

10 L'abbé veillera avec très grand soin à ce que les cellériers et les infirmiers ne soient pas négligents avec les malades. En effet, c'est l'abbé qui est responsable de toutes les fautes de ses disciples.

37. LES VIEILLARDS ET LES ENFANTS

1 L'être humain est naturellement porté à être bienveillant envers les vieillards et les enfants, à cause de leur âge. Pourtant la Règle, avec son autorité, doit s'en occuper.

2 Il faut toujours tenir compte de leur faiblesse. Pour la nourriture, on ne les obligera jamais à supporter ce que la Règle a de pénible.

3 Mais, avec eux, on sera plein d'attention affectueuse, et ils pourront manger avant l'heure fixée pour les repas.

38. LE LECTEUR DE SEMAINE

1 Pendant le repas des frères, la lecture ne doit jamais manquer. Et ce n'est pas au hasard qu'un frère prend le livre pour lire au réfectoire. Mais on nomme un frère qui lira pendant une semaine entière. Il commence le dimanche.

2 Après la messe et la communion, le lecteur qui va commencer la semaine demande à tous de prier pour lui, afin que Dieu le protège de l'orgueil.

3 Et à l'oratoire, trois fois de suite, il dit le début de ce verset : « Seigneur, ouvre mes lèvres, et ma bouche annoncera ta louange » (*Psaume 50, 17*). Tous le continuent après lui.

4 Et quand il a reçu la bénédiction, le lecteur commence la semaine.

5 Pendant le repas, on garde un silence complet. Ainsi on n'entend personne parler à voix basse ou à voix haute, on entend seulement celui qui lit.

6 Pour la nourriture ou la boisson, les frères se servent les uns les autres. Alors personne n'a besoin de rien demander.

7 Pourtant, si on a besoin de quelque chose, on le demande par un signe plutôt que par la parole.

8 Et pendant le repas, personne ne doit se permettre de poser des questions sur la lecture ou sur autre chose, et cela, pour éviter tout désordre.

9 Mais le supérieur peut dire quelques mots, s'il le veut, pour faire du bien aux frères.

10 Le lecteur de semaine boit du vin mélangé avec de l'eau, avant de commencer la lecture. Il fait ainsi à cause de la sainte communion, et pour que le jeûne ne soit pas trop fatigant.

11 Après la lecture, il prend son repas avec les cuisiniers et avec les frères qui ont servi à table.

12 Tous ne seront pas lecteurs ou chantres selon leur rang. On choisira seulement les frères qu'on peut écouter avec profit.

39. LA NOURRITURE

1 Pour le repas de chaque jour, vers midi ou trois heures de l'après-midi, nous pensons que deux plats cuits suffisent à toutes les tables. Et cela, à cause des faiblesses de chacun.

2 Alors celui qui ne peut pas manger d'un plat mangera de l'autre.

3 C'est pourquoi deux plats cuits suffisent à tous les frères. Et quand on peut avoir des fruits ou des légumes frais, on les ajoute comme troisième plat.

4 Quand il y a un seul repas, et aussi quand il y en a deux, à midi et le soir, un gros morceau de pain suffit pour la journée.

5 Quand on fait un repas le soir, le cellérier garde le tiers du morceau de pain pour le donner aux frères à ce moment-là.

6 Quand il y a plus de travail que d'habitude, l'abbé peut, s'il le juge bon, ajouter quelque chose.

7 Mais il faut surtout éviter les excès, de façon que jamais un moine n'arrive jusqu'à l'indigestion.

8 En effet, il n'y a rien de plus contraire à tout chrétien que de manger trop.

9 Notre Seigneur le dit : « Attention ! Ne rendez pas vos coeurs lourds en mangeant et en buvant trop ! » (*Luc 21, 34*).

10 Pour les jeunes enfants, on ne sert pas la même quantité de nourriture que pour les plus âgés. On leur en donne moins, en gardant la mesure en toutes choses.

11 Mais tous éviteront absolument de manger de la viande, sauf les malades qui sont très faibles.

40. LA BOISSON

1 « Chacun reçoit de Dieu un don particulier : l'un celui-ci, et l'autre celui-là » (*1 Corinthiens 7, 7*).

2 C'est pourquoi nous hésitons un peu à fixer la quantité de nourriture et de boisson pour les autres.

3 Pourtant, à cause de l'infirmité de ceux qui sont faibles, nous pensons qu'une hémine de vin suffit à chaque frère pour la journée.

4 Mais, à certains, Dieu donne la force de s'en priver. Ceux-là doivent le savoir, ils recevront pour cela une récompense spéciale.

5 Quand on a besoin de boire davantage de vin à cause de l'endroit où l'on est, à cause du travail ou de la chaleur de l'été, le supérieur décide d'en donner plus. Mais, en tout cas, il fait attention à ceci : les moines ne boiront pas trop de vin et ils ne deviendront jamais ivres.

6 Pourtant, voici ce que nous lisons : « Le vin n'est absolument pas fait pour les moines. » Mais, aujourd'hui, on ne peut pas les convaincre de cette vérité. Alors, mettons-nous d'accord au moins pour dire : il ne faut pas en boire trop, mais avec mesure.

7 En effet, « à cause du vin, même les sages peuvent abandonner Dieu » (*Siracide 19, 2*).

8 Quelquefois, l'endroit est tellement pauvre qu'on ne peut même pas trouver la quantité de vin fixée plus haut. On en trouve beaucoup moins ou pas du tout. Alors les moines qui vivent là béniront Dieu au lieu de murmurer.

9 Oui, avant tout, voici ce que nous recommandons : que les moines ne murmurent jamais !

41. LES HEURES DES REPAS

1 A partir de la sainte Pâque jusqu'à la Pentecôte, les frères mangent à midi et le soir.

2 A partir de la Pentecôte, pendant tout l'été, quand les moines ne travaillent pas aux champs, et quand ils ne sont pas trop fatigués par la chaleur, ils jeûnent jusque vers trois heures de l'après-midi, le mercredi et le vendredi.

3 Les autres jours, ils mangent à midi.

4 Quand ils travaillent dans les champs ou quand il fait très chaud en été, le repas doit rester fixé à midi. C'est l'abbé qui décide cela.

5 Il règle et organise tout avec mesure. Ainsi les frères peuvent être sauvés et ils font leur travail sans avoir aucune raison de murmurer.

6 A partir du 14 septembre jusqu'au début du Carême, les frères mangent toujours vers trois heures de l'après-midi.

7 Pendant le Carême jusqu'à Pâques, ils mangent le soir après les Vêpres.

8 Les Vêpres auront lieu assez tôt. Alors on n'aura pas besoin d'allumer une lampe pour le repas, et tout se terminera à la lumière du jour.

9 C'est la même chose toute l'année : le repas du soir ou le seul repas de la journée sera assez tôt pour que tout se fasse à la lumière du jour.

42. PERSONNE NE PARLERA APRÈS COMPLIES

1 Les moines doivent s'appliquer à garder le silence tout le temps, mais surtout pendant la nuit.

2 C'est pourquoi, tous les jours, les jours de jeûne et les jours sans jeûne, voici ce qu'on fait.

3 Quand les moines ne jeûnent pas, il y a un repas le soir. Tout de suite après ce repas, tous s'assoient ensemble. Et un frère lit les Conférences ou les Vies des Pères, ou autre chose qu'on peut écouter avec profit.

4 On ne lit pas les sept premiers livres de la Bible ni les Livres des Rois. En effet, pour ceux qui ont l'esprit trop sensible, ce n'est pas bon d'entendre cette partie de la Bible à ce moment-là. Mais on lira ces livres à d'autres heures.

5 Quand c'est un jour de jeûne, on dit les Vêpres. Puis, après un petit moment, les frères viennent sans retard écouter la lecture, comme nous l'avons dit.

6 On lit quatre ou cinq pages, plus ou moins, selon le temps qu'on a. Si quelques moines sont occupés à un travail,

7 cette lecture donne à tous le temps d'arriver à la réunion.

8 Quand tous sont réunis, ils disent Complies. Et, en sortant de Complies, aucun moine n'a plus la permission de dire quelque chose à un autre.

9 Si on trouve un frère qui n'obéit pas à cette règle du silence, on le punit sévèrement.

10 Mais on peut parler exceptionnellement, quand il faut recevoir des hôtes, ou quand l'abbé doit donner un ordre à quelqu'un.

11 Pourtant, même dans ces cas-là, on agira avec un grand sérieux et une grande réserve.

43. CEUX QUI ARRIVENT EN RETARD AU SERVICE DE DIEU OU AUX REPAS

1 Quand c'est l'heure du Service de Dieu, dès que les moines entendent le signal, ils laissent immédiatement tout ce qu'ils ont dans les mains et ils arrivent très vite.

2 Mais ils marchent avec sérieux pour éviter d'amuser les autres.

3 Donc on ne doit rien préférer au Service de Dieu.

4 On commence les Vigiles par le psaume 94. Il faut le dire lentement, en traînant un peu, à cause des retardataires. Quand un frère arrive après le « Gloire au Père » de ce psaume, il ne se met pas à son rang au chœur.

5 Mais il se tient à la dernière place, ou à l'endroit choisi par l'abbé pour les négligents de cette sorte. A cet endroit, le retardataire est vu par l'abbé et par tous les frères.

6 Il reste là jusqu'à la fin du Service de Dieu. Ensuite il répare sa faute devant tous.

7 Voici pourquoi nous voulons que les retardataires se tiennent à la dernière place, séparés des autres : de cette façon, tous les frères les voient, et alors ils ont honte, et cela les aide à se corriger.

8 En effet, s'ils restent en dehors de l'oratoire, il peut arriver qu'un frère retourne se coucher pour dormir. Ou encore, il peut s'asseoir dehors et passer son temps à bavarder. Ainsi il donne à l'esprit mauvais l'occasion de le faire tomber.

9 Donc il vaut mieux que les retardataires entrent à l'oratoire. Alors ils ne perdent pas tout l'office et, de plus, ils peuvent se corriger.

10 Pendant la journée, les frères qui arrivent au Service de Dieu après le verset et après le « Gloire au Père » du premier psaume qui suit le verset, se mettent à la dernière place, comme nous l'avons dit plus haut.

11 Et ils ne se permettent pas de chanter les psaumes avec les frères avant d'avoir réparé leur faute. Mais si l'abbé leur pardonne et leur permet de chanter, ils le font.

12 Pourtant, même dans ce cas, le coupable réparera sa faute.

13 Aux repas, tous les frères ensemble disent le verset et ils prient. Puis ils se mettent à table tous au même moment.

14 Si un frère n'est pas arrivé avant le verset par négligence ou à cause d'un penchant mauvais, on lui fait des reproches, et cela deux fois.

15 Ensuite, s'il ne se corrige pas, on ne lui permet plus de manger avec les autres.

16 Mais, séparé de la compagnie de tous ses frères, il mange seul et on ne lui donne pas de vin à boire, jusqu'à ce qu'il répare sa faute et se corrige.

17 On punit de la même façon celui qui n'est pas là quand on dit le verset à la fin du repas.

18 Aucun frère ne se permettra de manger ou de boire quelque chose avant l'heure du repas ou après

19 Voici ce qui peut arriver : le supérieur offre quelque chose à un frère, mais celui-ci refuse de le prendre. Ensuite, le frère désire prendre ce qu'il a d'abord refusé ou bien autre chose. Ce frère-là ne recevra rien du tout avant de se corriger comme il faut.

44. COMMENT LES FRÈRES MIS A L'ÉCART RÉPARERONT LEUR FAUTE

1 Le frère qui est mis à l'écart de l'oratoire et du réfectoire, pour une faute grave, se tient prosterné devant la porte de l'oratoire pendant le Service de Dieu.

2 Il reste là, sans rien dire, le visage contre terre, allongé aux pieds de tous ceux qui sortent de l'oratoire.

3 Et cela, il le fait jusqu'au moment où l'abbé juge qu'il a réparé sa faute.

4 Quand l'abbé lui en donne l'ordre, il vient se jeter à ses pieds et aux pieds de tous les frères, afin qu'ils prient pour lui.

5 Et alors, si l'abbé lui en donne l'ordre, on l'accepte au chœur, au rang décidé par l'abbé.

6 Mais il ne se permet pas de réciter seul un psaume, ni de faire une lecture ou autre chose à l'oratoire, sans un nouvel ordre de l'abbé.

7 Et, à toutes les Heures, à la fin du Service de Dieu, il se jette le visage contre terre, à la place où ils se trouve,

8 et il répare sa faute de cette façon, jusqu'au moment où l'abbé lui donne l'ordre d'arrêter.

9 Les frères qui, pour des fautes légères, sont mis à l'écart du réfectoire seulement, réparent leur faute dans l'oratoire, jusqu'à ce que l'abbé leur ordonne d'arrêter.

10 Ils font cela jusqu'au moment où l'abbé donne sa bénédiction et dit : « Cela suffit. »

45. CEUX QUI SE TROMPENT A L'ORATOIRE

1 Si un frère se trompe en récitant un psaume, un répons, une antienne ou une lecture, il fera un geste d'humilité sur place et devant tous, pour réparer sa faute. S'il ne le fait pas, on le punira plus sévèrement.

2 En effet, il n'a pas voulu corriger par un geste d'humilité la faute qu'il a faite par négligence.

3 Quand ce sont des enfants qui refusent de réparer leurs fautes, on les frappera.

46. CEUX QUI FONT D'AUTRES FAUTES

1 Pendant un travail à la cuisine, dans le cellier, dans un service, à la boulangerie, au jardin, dans un atelier ou dans un autre lieu, un frère fait une faute :

2 il casse ou il perd un objet, ou bien il fait une autre faute, n'importe où.

3 Mais il ne vient pas tout de suite et de lui-même réparer sa faute devant l'abbé et devant la communauté. Il ne dit pas ce qu'il a fait.

4 Alors, si on apprend la chose par un autre frère, on le punira plus sévèrement.

5 Mais si c'est un péché secret du cœur, il le fera connaître seulement à l'abbé ou à des anciens qui vivent selon l'Esprit de Dieu.

6 Ceux-là savent soigner leurs blessures personnelles et celles des autres, sans les découvrir et sans les raconter à tous.

47. COMMENT ANNONCER L'HEURE DU SERVICE DE DIEU

1 C'est l'abbé qui doit annoncer l'heure du Service de Dieu, le jour et la nuit. Ou bien il donne lui-même le signal, ou bien il en charge un autre frère. Celui-ci fera très attention pour que tout se passe au moment voulu.

2 Les frères qui en ont reçu l'ordre récitent seuls les psaumes et les antiennes, chacun à leur tour, après l'abbé.

3 Aucun frère ne se permettra de chanter ou de lire si on ne peut pas l'écouter avec profit.

4 Quand un frère en reçoit l'ordre de l'abbé, il le fait avec humilité, sérieux et grand respect.

48. LE TRAVAIL MANUEL DE TOUS LES JOURS

1 La paresse est l'ennemie de l'âme. Aussi, à certains moments, les frères doivent être occupés à travailler de leurs mains. A d'autres moments, ils doivent être occupés à la lecture de la Parole de Dieu.

2 C'est pourquoi nous croyons qu'il faut organiser ces deux occupations de la façon suivante :

3 De Pâques au 1er octobre, en sortant de l'office de Prime, les frères font le travail nécessaire jusqu'à 10 heures environ.

4 De 10 heures jusqu'à l'office de Sexte, ils font leur lecture.

5 Après Sexte, en sortant de table, ils se reposent sur leur lit dans un silence complet. Ou bien, quand un frère veut lire en particulier, il lit tout bas, sans gêner les autres.

6 On dit None plus tôt, vers 2 heures et demie. Puis les frères recommencent à travailler jusqu'à Vêpres.

7 Quand ils doivent rentrer les récoltes eux-mêmes, parce que c'est nécessaire là où ils sont, ou bien parce qu'ils sont pauvres, ils ne seront pas tristes.

8 En effet, quand ils vivent du travail de leurs mains, comme nos Pères et les Apôtres, alors ils sont vraiment moines.

9 Pourtant, on fera tout avec mesure, à cause de ceux qui sont faibles.

10 Du 1er octobre jusqu'au début du Carême, le matin, les frères font leur lecture jusqu'à 8 heures environ.

- 11 Puis, vers 8 heures, ils disent Tierce. Ensuite, ils font le travail qu'on leur a commandé jusqu'à 3 heures de l'après-midi environ.
- 12 Au premier signal de None, tous les frères laissent leur travail pour être prêts au deuxième signal.
- 13 Après le repas, ils lisent de nouveau ou ils étudient les psaumes.
- 14 Pendant le Carême, ils font leur lecture depuis le matin jusqu'à 9 heures. Puis ils font le travail qu'on leur a commandé jusqu'à 4 heures de l'après-midi.
- 15 Pendant ce temps du Carême, chaque frère reçoit un livre de la bibliothèque. Il le lira à la suite et en entier.
- 16 On distribue ces livres au début du Carême.
- 17 Avant tout, on nomme un ou deux anciens qui circulent dans le monastère au moment où les frères font leur lecture.
- 18 Ils les surveillent : il y en a un peut-être qui n'a de goût à rien. Il passe son temps à ne rien faire ou bavarder au lieu de s'appliquer à la lecture. Ce frère se fait du tort à lui-même et, de plus, il distrait les autres.
- 19 Quand on trouve un moine de ce genre - espérons que non ! -, on lui fait des reproches une fois, deux fois.
- 20 S'il ne se corrige pas, on le punit selon la Règle, pour que les autres en éprouvent de la crainte
(1 *Timothée* 5, 20).
- 21 Un frère n'ira pas avec un autre frère quand ce n'est pas le moment.
- 22 Le dimanche, tous les frères s'occupent à la lecture, sauf ceux qui sont responsables de services divers.
- 23 Si un frère négligent ou paresseux ne veut pas ou ne peut pas méditer ou lire, on lui commande un travail pour qu'il ne reste pas sans rien faire.
- 24 Quant aux frères malades ou de santé fragile, on leur donne une occupation ou un métier qui leur convient. Ainsi, ils ne restent pas inoccupés, et pourtant ils ne sont pas écrasés par un travail trop dur, ou ils n'ont pas envie de le fuir.
- 25 L'abbé doit tenir compte de leur faiblesse.

49. COMMENT VIVRE PENDANT LE CARÊME

1 Les moines doivent toujours vivre comme pendant le Carême, c'est sûr !

2 Mais peu d'entre eux ont ce courage. C'est pourquoi nous recommandons de garder une vie très pure, au moins pendant le Carême,

3 et donc d'effacer pendant ces jours saints toutes les négligences du reste de l'année.

4 Pour y arriver, voici ce qu'il faut faire : abandonner tous nos penchants mauvais, faire effort pour prier avec larmes, pour lire, pour avoir le cœur peiné d'avoir offensé Dieu, pour nous priver.

5 Alors, pendant ces jours, ajoutons quelque chose au service habituel qui est notre devoir : prions plus souvent seuls devant Dieu, prenons moins de nourriture et moins de boisson.

6 Ainsi chaque moine offre librement à Dieu et avec la joie de l'Esprit Saint quelque chose en plus de ce qu'on lui demande,

7 c'est-à-dire : il mange moins, il boit moins, il dort moins, il parle moins, il évite les plaisanteries. Et il attend la sainte fête de Pâques avec la joie du désir inspiré par l'Esprit de Dieu.

8 Mais ce que chacun veut offrir à Dieu, il le proposera à son abbé. Ainsi il agira avec son accord et avec l'aide de sa prière.

9 En effet, quand un moine agit sans la permission du père spirituel, il faut penser que cela vient de l'orgueil ou du désir d'être admiré. Et Dieu ne récompense pas cette façon de faire. Donc, il faut tout faire avec l'accord de l'abbé.

50. LES FRÈRES QUI TRAVAILLENT LOIN DE L'ORATOIRE ET CEUX QUI VOYAGENT

1 Certains frères travaillent très loin et ils ne peuvent se rendre à l'oratoire au moment voulu.

2 L'abbé voit que c'est vraiment trop loin.

3 Dans ce cas, ces frères célèbrent le Service de Dieu à l'endroit où ils travaillent, et ils s'agenouillent avec un grand respect pour Dieu.

4 De la même façon, ceux qu'on envoie en voyage n'oublieront pas de dire les Heures fixées, mais ils les célèbrent seuls, comme ils peuvent. Et ils ne négligent pas d'accomplir ce service qui est pour eux un devoir.

51. LES FRÈRES QUI NE PARTENT PAS TRÈS LOIN

1 Un frère est envoyé pour une affaire en dehors du monastère, et on attend son retour le jour même. Ce frère ne se permettra pas de manger à l'extérieur, même si quelqu'un l'invite en insistant beaucoup.

2 Il peut le faire seulement si l'abbé lui en a donné la permission.

3 Mais s'il agit autrement, on le mettra à l'écart de la communauté.

52. L'ORATOIRE DU MONASTÈRE

1 L'oratoire sera ce que son nom veut dire : un « lieu de prière ». Dans cet endroit, on ne fera pas autre chose que prier, on mettra seulement ce qui est utile pour la prière.

2 Quand le Service de Dieu est fini, tous les frères sortent dans un profond silence, avec un grand respect pour Dieu.

3 Ainsi, quand un frère veut rester pour prier seul, les autres ne le gênent pas.

4 Et quand, à un autre moment, un moine veut prier dans le secret de son coeur, il entre simplement et il prie. Il ne prie pas à voix haute, mais avec larmes et de tout son coeur.

5 Celui qui ne prie pas de cette façon n'aura pas la permission de rester à l'oratoire après le Service de Dieu, comme on vient de le dire. Ainsi, il ne gênera pas un autre frère.

53. L'ACCUEIL DES HÔTES

1 Tous les hôtes qui arrivent seront reçus comme le Christ. En effet, lui-même dira : « J'étais un hôte et vous m'avez reçu » (*Matthieu 25, 35*).

2 On les reçoit tous avec le respect dû à chacun, surtout les frères chrétiens et les étrangers (*Galates 6, 10*).

3 C'est pourquoi, dès qu'on annonce l'arrivée d'un hôte, le supérieur et les frères vont à sa rencontre avec tout l'honneur que l'amour inspire.

4 Ils commencent par prier ensemble. Puis ils se donnent la paix.

5 On donne ce baiser de paix seulement après la prière, à cause des tromperies de l'esprit du mal.

6 Dans les salutations, on montre tous les signes de l'humilité à tous les hôtes qui arrivent ou qui partent.

7 On courbe la tête ou bien on se prosterne à terre pour adorer en eux le Christ qu'on reçoit.

8 Après cet accueil, on conduit les hôtes à la prière. Puis le supérieur ou le frère qu'il envoie s'assoit avec eux.

9 On lit la loi de Dieu devant l'hôte, pour lui faire du bien. Ensuite, on lui donne toutes les marques de l'hospitalité.

10 Le supérieur cesse de jeûner à cause de celui qu'il reçoit, sauf si c'est un grand jour de jeûne qu'il faut à tout prix respecter.

11 Quant aux frères, ils continuent à jeûner comme d'habitude.

12 L'abbé verse de l'eau sur les mains des hôtes.

13 Avec toute la communauté, l'abbé lave les pieds de tous les hôtes.

14 Après le lavement des pieds, on dit ce verset : « Dieu, nous avons reçu ta tendresse dans ta sainte maison » (*Ps 47,10*).

15 On reçoit les pauvres et les étrangers avec le plus grand soin et la plus grande attention. En effet, c'est surtout à travers eux qu'on reçoit le Christ. Les riches, on les craint, alors on les respecte toujours.

16 La cuisine de l'abbé et des hôtes sera à part. En effet, les hôtes arrivent n'importe quand, et, au monastère, il y en a toujours. Ainsi, ils ne dérangeront pas les frères.

17 Dans cette cuisine, on nomme pour l'année deux frères capables de bien faire ce travail.

18 Quand ils ont besoin d'aides, on leur en donne, pour qu'ils servent sans murmurer. Au contraire, quand ils ont moins d'occupations, ils vont travailler là où on leur commande d'aller.

19 On agit de cette façon non seulement avec eux, mais aussi dans tous les services du monastère.

20 Quand les frères ont besoin d'aides, on leur en donne. Quand ils n'ont rien à faire, ils obéissent en faisant ce qu'on leur commande.

21 Quant au logement des hôtes, on en charge un frère qui respecte Dieu avec confiance.

22 Là, il y aura des lits garnis, en quantité suffisante. Et ce sont des gens sages qui gouverneront la maison de Dieu avec sagesse.

23 Aucun frère ne va trouver les hôtes ou parler avec eux, quand il n'en a pas reçu l'ordre.

24 Mais s'il les rencontre ou s'il les voit, il les salue humblement, comme nous l'avons dit, et il demande une bénédiction. Puis il continue son chemin en disant qu'il n'a pas la permission de parler aux hôtes.

54. EST-CE QU'UN MOINE PEUT RECEVOIR DES LETTRES ET DES CADEAUX ?

1 Sans la permission de l'abbé, un moine ne doit absolument rien recevoir de ses parents, de quelqu'un du dehors ou d'un autre moine : ni lettres, ni objets bénits, ni aucun autre petit cadeau. Il ne doit rien donner non plus.

2 Si ses parents lui envoient quelque chose, il ne prend pas la liberté de l'accepter avant d'en parler à l'abbé.

3 Et si l'abbé permet d'accepter ce cadeau, c'est encore à lui, l'abbé, de donner l'objet à qui il veut.

4 Et le frère à qui on l'a envoyé ne sera pas triste à cause de cela. Ainsi, il ne donne pas à l'esprit mauvais l'occasion de le faire tomber.

5 Si un moine prend la liberté de faire autrement, on le punira selon la Règle.

55. LES VÊTEMENTS ET LES CHAUSSURES DES FRÈRES

- 1 Les vêtements qu'on donne aux frères sont différents selon l'endroit où ils habitent et selon le climat.
- 2 En effet, dans les régions froides, il faut plus de vêtements ; dans les régions chaudes, il en faut moins.
- 3 C'est l'abbé qui jugera de cela.
- 4 Pourtant, nous croyons que dans les régions tempérées une coule et une tunique suffisent pour chaque moine,
- 5 avec un scapulaire pour le travail. Pendant l'hiver, la coule est en tissu épais. Pendant l'été, c'est une coule légère ou usée.
- 6 Pour se couvrir les pieds, les moines ont des chaussettes et des chaussures.
- 7 Ils ne doivent pas se plaindre de la couleur et de l'épaisseur de ces vêtements. Mais ils prennent ce qu'on peut trouver dans le pays où ils vivent, ou ce qu'on peut acheter de moins cher.
- 8 L'abbé fait attention à la mesure des habits. Ils ne seront pas trop courts, mais à la taille de chacun.
- 9 Quand les frères reçoivent des vêtements neufs, ils rendent toujours aussitôt leurs vieux habits. On les garde au vestiaire pour les pauvres.
- 10 En effet, pour un moine, deux tuniques et deux coules suffisent pour en changer la nuit et pour les laver.
- 11 Les vêtements en plus sont inutiles et il faut les supprimer.
- 12 Les frères rendent aussi les chaussettes et tout ce qui est usé, quand ils reçoivent des affaires neuves.
- 13 Les frères qu'on envoie en voyage reçoivent des caleçons qu'on prend au vestiaire. A leur retour, ils les lavent et ils les rendent.
- 14 Du vestiaire, ils recevront aussi des coules et des tuniques un peu meilleures que d'ordinaire quand ils partiront en voyage, et ils les rendront à leur retour.
- 15 Pour literie, il suffira d'une natte, d'un drap, d'une couverture de laine et d'un oreiller.
- 16 L'abbé examinera souvent les lits pour vérifier qu'il ne s'y trouve pas d'objet personnel.
- 17 Si l'on trouve chez un moine quelque chose qu'il n'a pas reçu de l'abbé, il subira un très sévère châtement.

18 Pour supprimer à la racine ce vice de la propriété, l'abbé donnera tout ce qui est nécessaire:

19 coule, tunique, bas, chaussures, ceinture, couteau, stylet, aiguille, mouchoir, tablettes, pour ôter tout prétexte tiré de la nécessité.

20 L'abbé méditera toujours cette sentence des Actes des Apôtres : *On donnait à chacun selon ses besoins.*

21 Que l'abbé prenne donc en considération le besoin des faibles et non l'envie des malveillants.

22 En toute circonstance, qu'il pense que Dieu lui demandera compte de toutes ses décisions.

56. LES REPAS DE L'ABBÉ

1 L'abbé prend tous ses repas avec les hôtes et les étrangers.

2 Mais quand il y a moins d'hôtes, il peut inviter à sa table les frères qu'il veut.

3 Pourtant, il laissera toujours un ou deux anciens avec les frères pour maintenir le bon ordre.

57. LES ARTISANS DU MONASTÈRE

1 Quand il y a des artisans au monastère, ils feront leur métier avec beaucoup d'humilité, et si l'abbé le leur permet.

2 Mais il peut arriver ceci : un frère artisan se croit grand parce qu'il fait bien son métier. Il pense qu'il rapporte quelque chose au monastère.

3 Alors on lui enlèvera ce travail. Et il ne s'en occupe plus, sauf s'il devient humble et si, à cause de cela, l'abbé lui donne l'ordre de reprendre son métier.

4 Quand on vend un objet fabriqué par les artisans, cet objet passe par les mains de plusieurs personnes. Elles feront attention à ne se permettre aucune malhonnêteté,

5 elles se rappelleront toujours l'histoire d'Ananie et de Saphire (*Actes 5,1- 11*). Ceux-là, ils ont subi la mort dans leur corps.

6 Mais ces personnes et tous ceux qui sont malhonnêtes avec les biens du monastère auront peur de souffrir la mort dans leur coeur.

7 Pour fixer les prix, on ne se laissera pas gagner par la passion de l'avarice.

8 On vendra les objets toujours un peu moins cher que les autres artisans,

9 « pour qu'en tout on rende gloire à Dieu » (*1 Pierre 4, 11*).

58. COMMENT RECEVOIR LES NOUVEAUX FRÈRES

1 Quand quelqu'un arrive pour mener la vie religieuse, on ne le laisse pas facilement entrer.

2 Mais on suit le conseil de l'apôtre Jean : « Cherchez à savoir si l'esprit qu'ils ont vient de Dieu »
(*1 Jean 4, 1*).

3 Pourtant, celui qui arrive continue à frapper à la porte. Après quatre ou cinq jours, on voit qu'il supporte avec patience le mauvais accueil et les difficultés qu'on lui fait. Et il demande toujours à entrer au monastère.

4 Alors on lui permet d'entrer, et il reste dans la maison des hôtes pendant quelques jours.

5 Ensuite, il va dans la maison des novices, là où ils méditent, mangent et dorment.

6 On leur donne un frère ancien, capable de les entraîner vers Dieu. Ce frère s'occupe d'eux avec le plus grand soin.

7 Il regarde attentivement le nouveau venu. Est-ce qu'il cherche vraiment Dieu ? Est-ce qu'il s'applique avec ardeur au Service de Dieu, à l'obéissance, aux épreuves qui rendent humble ?

8 On lui parle à l'avance de toutes les choses dures et pénibles par lesquelles on va à Dieu.

9 Si le nouveau venu promet de tenir bon et de rester au monastère, au bout de deux mois on lui lit cette Règle en entier.

10 Et on lui dit : « Voici la loi sous laquelle tu veux servir. Si tu peux la pratiquer, entre. Mais si tu ne peux pas, tu es libre, tu peux partir ! »

11 S'il reste encore, on le conduit dans la maison des novices indiquée plus haut et, avec beaucoup de patience, on recommence à l'éprouver.

12 Au bout de six mois, on lui lit encore la Règle, afin qu'il comprenne à quoi il s'engage.

13 S'il reste encore, on lui relit cette même Règle quatre mois plus tard.

14 Quand il a réfléchi longuement en lui-même, s'il promet de tout garder et de pratiquer ce qu'on lui commande, on le reçoit dans la communauté.

15 Maintenant, il le sait : à partir de ce jour, la loi de la Règle lui interdit de sortir du monastère

16 et de se décharger du poids de cette Règle. En effet, après une si longue réflexion, il pouvait refuser ou accepter ce poids.

17 Celui qu'on va recevoir parmi les frères promet devant tous, dans l'oratoire, de rester toujours dans la communauté, de vivre maintenant en moine, et d'obéir.

18 Il fait cette promesse devant Dieu et devant les saints. Alors, s'il lui arrive de se conduire autrement, il doit le savoir : le Dieu dont il se moque le condamnera (*Galates 6,7*).

19 Il fait sa promesse par écrit au nom des saints qui ont leurs reliques à cet endroit, et au nom de l'abbé présent.

20 Cette promesse, il l'écrit lui-même de sa main. S'il est illettré, il demande à un autre de l'écrire pour lui. Le novice trace un signe sur sa promesse et il la met lui-même sur l'autel.

21 Après cela, le novice commence tout de suite ce verset du psaume : « Accueille-moi, Seigneur, selon ta parole, et je vivrai. Ne décourage pas mon attente » (*Psaume 118, 116*).

22 Toute la communauté continue trois fois ce verset, et elle ajoute le « Gloire au Père ».

23 Alors le frère novice se prosterne aux pieds de chaque moine afin qu'on prie pour lui. A partir de ce jour-là, il fait vraiment partie de la communauté.

24 Quand ce frère a des biens, il les distribue aux pauvres avant de s'engager, ou bien il en fait cadeau au monastère par une donation solennelle. Il ne se réserve rien du tout pour lui.

25 En effet, il le sait : à partir de ce jour, il n'a même plus de pouvoir sur son corps.

26 Aussitôt donc, dans l'oratoire, on lui enlève les vêtements personnels qu'il porte et on lui donne les habits du monastère.

27 Les vêtements qu'on lui a enlevés, on les met au vestiaire pour les garder.

28 Alors si, un jour, poussé par les conseils de l'esprit mauvais, il décide de quitter le monastère - espérons que non ! -, on lui enlève les habits du monastère avant de le mettre dehors.

29 Mais la promesse écrite que l'abbé a prise sur l'autel, ce frère ne la reprend pas. On la gardera au monastère.

59. COMMENT ON OFFRE A DIEU LES FILS DES NOTABLES ET DES PAUVRES

1 Il peut arriver qu'un notable offre son fils à Dieu en le donnant au monastère. Quand c'est un enfant très jeune, ses parents écrivent la promesse à sa place. On a parlé de cette promesse plus haut.

2 Ils enveloppent tout ensemble, dans la nappe de l'autel : la promesse écrite et la main de l'enfant avec l'offrande du pain et du vin. C'est ainsi qu'ils offrent leur enfant à Dieu.

3 Pour les biens que les parents possèdent, dans la promesse écrite, ils font le serment de ne jamais donner quelque chose à l'enfant. Ils promettent aussi de ne jamais lui fournir l'occasion de posséder quelque chose plus tard : que cela vienne d'eux-mêmes, ou d'une personne nommée par eux, ou de n'importe quelle autre façon.

4 Ou bien, si les parents ne veulent pas faire cela, et s'ils veulent offrir une aumône au monastère pour obtenir de Dieu une récompense,

5 ils donnent, par écrit, au monastère les biens qu'ils veulent offrir. Mais, pendant leur vie, ils peuvent garder pour eux l'usage de ces biens, s'ils le veulent.

6 Ainsi, on ferme tous les chemins, et l'enfant n'a plus à attendre aucun bien pour lui. En effet, cette attente peut seulement le tromper et le conduire à la mort. - Voilà ce que l'expérience nous a appris. - Espérons que cela n'arrivera pas !

7 Ceux qui sont plus pauvres feront la même chose.

8 Et ceux qui n'ont rien du tout écrivent seulement la promesse et ils offrent l'enfant avec l'offrande du pain et du vin, devant des témoins.

60. LES PRÊTRES QUI VOUDRAIENT HABITER AU MONASTÈRE

- 1 Quand un prêtre demande à être reçu au monastère, on ne lui dit pas « oui » trop vite.
- 2 Pourtant, s'il continue à insister dans cette demande, il doit savoir ceci : il devra pratiquer tout ce que la Règle exige.
- 3 On ne rendra pas la Règle plus facile pour lui. Alors on pourra lui dire, comme c'est écrit dans la Bible : « Mon ami, pourquoi es-tu venu ? (*Matthieu 26, 50*).
- 4 Pourtant, on lui permet de prendre place après l'abbé, de donner les bénédictions et de célébrer l'Eucharistie, à condition que l'abbé le lui ordonne.
- 5 Sinon, ce prêtre ne se permettra absolument rien. En effet, il le sait, il est soumis aux punitions prévues par la Règle. Il donnera plutôt des exemples d'humilité à tous les frères.
- 6 Au monastère, quand il faut choisir un frère pour une charge ou discuter d'autres affaires,
- 7 le frère prêtre considère que son rang est celui de son entrée au monastère, et non celui qu'on lui a donné par respect parce qu'il est prêtre.
- 8 Et quand un clerc, poussé par le même désir, veut faire partie du monastère, on le met parmi les frères, à un rang moyen.
- 9 Lui aussi, il promettra de pratiquer la Règle et de rester au monastère pour toujours.

61. COMMENT RECEVOIR LES MOINES ÉTRANGERS

- 1 Un moine étranger arrive de très loin. Il veut rester au monastère comme un hôte.
- 2 S'il se contente des coutumes qu'il trouve à cet endroit, s'il ne trouble pas le monastère en demandant trop de choses,
- 3 et s'il est content tout simplement de ce qu'il trouve, on le reçoit aussi longtemps qu'il veut.

4 S'il reproche quelque chose ou s'il fait des remarques de façon raisonnable et avec un amour plein d'humilité, l'abbé réfléchit avec prudence : est-ce que le Seigneur ne l'a pas envoyé exprès pour cela ?

5 Ensuite, s'il veut rester pour toujours dans la communauté, on ne s'opposera pas à cette demande. En effet, pendant son séjour dans la maison des hôtes, on a pu voir sa façon de vivre.

6 Mais si, pendant ce temps, il s'est montré exigeant, ou si sa conduite a été mauvaise, on ne doit pas l'unir au corps du monastère.

7 On lui dira plutôt, mais poliment, de s'en aller, pour que sa mauvaise conduite ne fasse pas de mal aux autres.

8 Au contraire, quand il ne mérite pas qu'on le mette dehors, on le reçoit s'il le demande ;

9 ou mieux, on lui conseille fortement de rester et on le fait entrer dans la communauté, pour que les autres apprennent quelque chose par son exemple.

10 En effet, partout on sert le même Seigneur, on combat sous les ordres du même Roi.

11 Et même, quand l'abbé voit que ce moine le mérite, il peut le mettre à un rang un peu plus élevé que celui de son entrée.

12 Et l'abbé peut faire cela non seulement pour un moine, mais aussi pour un prêtre ou pour un clerc, s'il juge que leur conduite le mérite.

Nous l'avons déjà dit plus haut.

13 Pourtant, l'abbé fera bien attention : il ne gardera jamais longtemps un moine d'un autre monastère connu, sans l'accord de son abbé ou sans une lettre de recommandation.

14 Car la Bible dit : « Ne fais pas aux autres le mal que tu ne veux pas pour toi » (*Tobie 4, 15*)

62. LES PRÊTRES DU MONASTÈRE

1 Quand un abbé demande qu'on ordonne un prêtre ou un diacre pour son monastère, il choisit parmi ses moines un frère digne de remplir les fonctions de prêtre.

2 Celui qui devient prêtre ou diacre fera bien attention à ne pas se croire grand et à ne pas devenir orgueilleux.

3 Il ne se permettra pas de faire quelque chose en dehors de ce que l'abbé lui commande. En effet, il le sait, il sera soumis encore davantage aux punitions prévues par la Règle.

4 Ce n'est pas parce qu'il est prêtre qu'il a le droit d'oublier l'obéissance à la Règle et à ses exigences. Mais il doit progresser vers Dieu de plus en plus.

5 Il considérera toujours que son rang est celui de son entrée au monastère.

6 Mais il y a deux exceptions : quand il célèbre l'Eucharistie, et si le choix de la communauté et la volonté de l'abbé décident de le placer plus haut parce que sa conduite le mérite.

7 Malgré tout, ce frère prêtre doit le savoir : il pratiquera la règle établie pour les doyens et pour les seconds du monastère.

8 S'il se permet d'agir autrement, on le jugera non pas comme un prêtre, mais comme un moine rebelle.

9 Si on l'a averti souvent et s'il ne change pas, alors on prendra l'évêque lui-même comme témoin.

10 Si, malgré tout, il ne se corrige pas, puisque tout le monde connaît ses fautes, on le mettra à la porte du monastère.

11 Mais pour qu'on arrive à cela, il faut qu'il soit vraiment têtu et qu'il refuse de se soumettre et d'obéir à la Règle.

63. LES RANGS DANS LA COMMUNAUTÉ

1 Au monastère, les frères garderont le rang de leur entrée dans la vie religieuse, ou bien celui qu'ils ont reçu à cause du mérite de leur vie et par une décision de l'abbé.

2 Mais l'abbé ne troublera pas le troupeau que Dieu lui a confié. Il ne prendra pas de décisions injustes, comme s'il était libre de faire tout ce qu'il veut.

3 Il pensera toujours qu'il devra rendre compte à Dieu de toutes ses décisions et de toutes ses actions.

4 Ainsi, pour recevoir la paix, pour communier, pour dire les psaumes en public, pour se tenir au chœur, les frères garderont la place que l'abbé a décidée, ou bien leur rang d'entrée au monastère.

5 On ne fera jamais attention à l'âge pour donner les rangs, ou pour juger la valeur de quelqu'un.

6 En effet, Samuel et Daniel étaient des enfants et ils ont jugé des anciens (*1 Samuel 3, 10-18 ; Daniel 13, 45-59*).

7 C'est pourquoi tous les frères auront le rang de leur entrée au monastère, sauf ceux que l'abbé a fait monter plus haut pour de justes motifs, ou bien ceux qu'il a fait descendre pour de bonnes raisons, comme nous l'avons dit.

8 Par exemple, un frère est entré au monastère vers 7 heures du matin. Un autre, plus âgé et plus important, est arrivé vers 8 heures. Pourtant, celui-ci se reconnaîtra plus jeune que le premier.

9 Les enfants, eux, seront toujours placés sous l'autorité de tous, pour les maintenir dans le bon ordre.

10 Les jeunes respectent leurs aînés les aînés aiment leurs frères plus jeunes.

11 Aucun frère n'a le droit d'appeler un autre frère par son nom seul.

12 Les aînés appellent les jeunes : « frères ». Les jeunes appellent leurs aînés : « pères », pour montrer leur respect.

13 Au regard de la foi, l'abbé tient la place du Christ. C'est pourquoi on l'appelle « Seigneur » et « Abbé ». Ce n'est pas lui qui prend ces noms, mais on l'appelle ainsi à cause de l'honneur et de l'amour dus au Christ.

14 De son côté, l'abbé réfléchit à tout cela et il se conduit de façon à mériter un si grand honneur.

15 Chaque fois que les frères se rencontrent, le plus jeune demande à l'aîné de le bénir.

16 Quand un frère de rang plus élevé passe, le frère moins ancien se lève, prêt à lui offrir son siège. Le jeune frère ne se permet pas de s'asseoir avant que l'aîné ne l'invite à le faire.

17 Il agit ainsi pour pratiquer la parole de la Bible : « Que chacun soit le premier à montrer du respect à son frère » (*Romains 12, 10*).

18 A l'oratoire et au réfectoire, les jeunes enfants et les adolescents gardent leur rang en bon ordre.

19 Mais à l'extérieur et partout, on veillera sur eux et on les maintiendra dans l'ordre jusqu'au moment où ils auront l'âge d'agir raisonnablement.

64. COMMENT ÉTABLIR L'ABBÉ

1 On donne la charge d'abbé à celui que toute la communauté, animée d'un respect confiant envers Dieu, a choisi d'un commun accord. Ou bien on la donne à celui qu'un petit nombre de moines seulement a choisi, mais avec un jugement plus sage.

2 Celui qu'on va établir comme abbé, on le choisira à cause du mérite de sa vie et de la sagesse de son enseignement, même s'il est au dernier rang de la communauté.

3 Voici ce qui peut se passer, mais espérons que cela n'arrivera pas ! Une communauté se conduit très mal, et tous les moines sont d'accord pour choisir un frère qui approuve leurs penchants mauvais.

4 Quand l'évêque du diocèse où ce monastère se trouve, quand les abbés des monastères voisins ou quand les chrétiens des environs apprennent ce grand mal,

5 ils feront échouer le complot des mauvais moines. Et ils établiront à la tête de la maison de Dieu quelqu'un qui en soit digne.

6 Oui, ils le savent : ils recevront une bonne récompense s'ils font cela avec une intention pure et un ardent amour de Dieu. Au contraire, s'ils sont négligents pour le faire, ils commettent un péché.

7 Celui qu'on a établi comme abbé pensera toujours à la charge qui pèse sur lui. Il pensera aussi que c'est à Dieu qu'il devra rendre compte de sa gestion (*Luc 16, 2*).

8 L'abbé sait également qu'il doit être serviteur plutôt que maître.

9 Il faut donc qu'il connaisse très bien la loi de Dieu, pour savoir et pour trouver dans son cœur où puiser les paroles nouvelles et anciennes (*voir Matthieu 13, 52*). L'abbé doit mener une vie pure, être sobre, bienveillant.

10 Il fait toujours passer la tendresse avant la justice (*Jacques 2, 13*), pour que Dieu le traite de la même façon (*voir Matthieu 5, 7*).

11 Il déteste les penchants mauvais, mais il aime les frères.

12 Quand il corrige les autres, il est prudent. Il n'exagère rien, sinon, en grattant trop la rouille, il va trouer le plat.

13 Il n'oublie jamais qu'il est fragile, lui aussi. Il se rappelle qu'il ne faut pas écraser le roseau déjà fendu (*Mt 12, 20*).

14 Mais nous ne voulons pas dire que l'abbé permette aux penchants mauvais de se développer. Non ! Il les détruira, mais avec prudence et amour, selon ce qu'il juge bon pour chaque frère, comme nous l'avons déjà dit.

15 L'abbé cherchera à être aimé par les frères plutôt qu'à être craint.

16 Il n'est pas agité, il n'est pas inquiet. Il n'exagère pas les choses, il n'est pas têtu. Il n'est pas jaloux et il sait faire confiance aux frères. Sinon, il ne connaîtra jamais le repos.

17 Quand il commande, il prévoit et il réfléchit. Quand il donne des ordres au sujet des choses de Dieu ou des affaires de ce monde, il décide avec mesure.

18 Il pense à la conduite pleine de prudence de saint Jacob qui disait : « Si je fatigue mes troupeaux en les faisant trop marcher, ils vont tous mourir en un seul jour » (*Genèse 33, 13*).

19 L'abbé imite cet exemple et d'autres exemples de prudence. En effet, la prudence est la mère des vertus. C'est pourquoi l'abbé commande tout avec mesure. Alors les forts veulent en faire plus, et les faibles ne se découragent pas.

20 Avant tout, l'abbé doit maintenir cette Règle en tous ses points.

21 Alors, s'il a bien fait son service, il entendra le Seigneur lui adresser la parole dite au bon serviteur qui a distribué la nourriture à ses compagnons quand il était à leur tête : « Oui, je vous le dis, le Maître lui confiera tous ses biens » (*Mt 24, 47*).

65. LE SECOND DU MONASTÈRE

1 Assez souvent, de graves conflits naissent dans les monastères quand on établit un second.

2 Certains seconds, gonflés d'un mauvais esprit d'orgueil, s'imaginent qu'ils sont abbés, eux aussi. Ils se donnent tous les pouvoirs ! Ils entretiennent les conflits et divisent les communautés.

3 Cela se passe surtout dans les monastères où c'est le même évêque et les mêmes abbés qui établissent et l'abbé et le second.

4 On voit facilement que cette façon de faire va contre tout bon sens. En effet, dès le début, en établissant le second dans sa charge, on lui donne l'occasion de devenir orgueilleux.

5 Ses pensées lui disent qu'il ne dépend plus de l'autorité de son abbé.

6 Elles lui répètent : « Ce sont les mêmes personnes qui t'ont établi, toi et l'abbé. »

7 Et les résultats sont : envies, disputes, paroles contre les autres, jalousies, divisions et désordres graves.

8 Alors l'abbé et le second s'opposent l'un à l'autre. Tant que cette division existe, eux-mêmes sont forcément en danger,

9 et les frères qui sont sous leur autorité vont à leur perte, parce que l'abbé et le second cherchent à plaire à ceux de leur parti.

10 Ceux qui ont fait naître un si grand désordre, sont les premiers responsables de ce grave malheur.

11 C'est pourquoi, voici notre avis : pour garder la paix et l'amour, l'abbé doit organiser lui-même son monastère comme il le juge bon.

12 Dans la mesure du possible, ce sont les doyens qui dirigent tous les services du monastère en suivant les ordres de l'abbé. Nous avons déjà réglé cela plus haut.

13 Ainsi, comme il y a plusieurs responsables, un seul ne peut pas en tirer de l'orgueil.

14 Mais il peut arriver que la situation exige un second, ou bien que la communauté en demande un, avec raison et humilité, et que l'abbé juge cela utile.

15 Alors il choisit le frère qu'il veut, avec le conseil des frères qui respectent Dieu avec confiance, et c'est lui-même qui le nomme second.

16 Le second, lui, fait avec respect ce que son abbé lui commande. Il ne fait rien contre la volonté ou contre les ordres de l'abbé.

17 En effet, plus il est placé au-dessus des autres, plus il doit pratiquer avec soin les commandements de la Règle.

18 Mais si le second se montre mauvais, ou s'il se laisse tromper par l'orgueil et devient fier, ou encore si on constate chez lui du mépris pour la sainte Règle, on l'avertira en paroles jusqu'à quatre fois.

19 S'il ne se corrige pas, on le punira comme la Règle le demande.

20 Si malgré cela, il ne change pas, on lui enlèvera sa charge de second et on mettra à sa place un frère qui a les qualités nécessaires.

21 Ensuite, s'il ne se tient pas tranquille et s'il n'obéit pas dans la communauté, on le chassera du monastère.

22 Mais l'abbé pensera qu'il rendra compte à Dieu de toutes ses décisions. Sinon, le feu de l'envie et de la jalousie risque de brûler son cœur.

66. LES PORTIERS DU MONASTÈRE

1 A la porte du monastère, on met un ancien, un homme sage. Il doit être capable de recevoir un message et de donner une réponse. Son expérience l'empêche d'aller se promener un peu partout.

2 Le portier doit avoir sa cellule près de la porte. Alors ceux qui arrivent trouvent toujours quelqu'un pour leur répondre.

3 Dès qu'une personne frappe ou dès qu'un pauvre appelle, le portier dit : « Rendons grâce à Dieu » ou bien « Bénissez-moi ».

4 Et, avec toute la douceur que donne un respect confiant envers Dieu, il répond vite, avec un coeur brûlant de charité.

5 Si le portier a besoin d'aide, on lui donne un frère plus jeune.

6 Si cela est possible, on doit construire le monastère de telle sorte qu'on y trouve tout le nécessaire, c'est-à-dire : de l'eau, un moulin, un jardin et différents ateliers. Alors tout se fait à l'intérieur du monastère.

7 Ainsi les moines n'ont pas besoin de circuler un peu partout au dehors, ce qui ne vaut rien du tout pour eux.

8 Nous voulons qu'on lise souvent cette Règle en communauté. Alors aucun frère ne pourra s'excuser en disant : « Je ne la connaissais pas. »

67. LES FRÈRES QU'ON ENVOIE EN VOYAGE

1 Les frères qui doivent partir en voyage demandent pour eux la prière de tous les frères et de l'abbé.

2 Et, à la dernière oraison du Service de Dieu, on priera toujours pour tous les absents.

3 Quand les frères reviennent de voyage, le jour même de leur retour, à toutes les Heures, à la fin du Service de Dieu, ils se prosternent à terre dans l'oratoire.

4 Et ils demandent à tous de prier à cause des fautes commises pendant le voyage. En effet, ils ont peut-être regardé quelque chose de mal, ils ont peut-être écouté des paroles mauvaises ou inutiles.

5 Que personne ne se permette de redire à un autre frère ce qu'il a vu ou entendu en dehors du monastère, parce que cela peut faire beaucoup de mal.

6 Si quelqu'un se permet de faire cela, on le punira selon la Règle.

7 Si un frère, sans un ordre de l'abbé, ose sortir de la clôture du monastère, aller n'importe où, faire quelque chose même de peu d'importance, on le punira de la même façon.

68. SI ON COMMANDE A UN FRÈRE DES CHOSES IMPOSSIBLES

1 Voici ce qui peut arriver : on commande à un frère des choses difficiles ou impossibles. Il acceptera l'ordre donné avec grande douceur et en désirant obéir.

2 S'il voit que le poids de la charge dépasse tout à fait la mesure de ses forces, il dira à son supérieur pourquoi il ne peut pas le faire. Il présentera ses raisons avec patience et au bon moment,

3 sans se montrer orgueilleux, sans résister, sans s'opposer.

4 Si, après ces remarques, le supérieur continue à commander les mêmes choses, alors le frère doit le savoir : il est bon pour lui de faire la chose qu'on lui ordonne.

5 Et, par amour, confiant dans l'aide de Dieu, il obéira.

69. AU MONASTÈRE , AUCUN FRÈRE NE SE PERMETTRA DE PRENDRE LA DÉFENSE D'UN AUTRE

1 Faisons bien attention à ceci : au monastère, personne ne se permettra, en aucun cas, de prendre la défense d'un autre moine ou de faire comme s'il était son protecteur,

2 même s'il est de sa famille, de façon plus ou moins proche.

3 Les moines ne se permettront jamais d'agir de cette manière. En effet, cela peut faire naître des conflits très graves.

4 Si quelqu'un ne tient pas compte de cette défense, on le punira très sévèrement.

70. PERSONNE NE SE PERMETTRA DE FRAPPER UN FRÈRE A TORT ET A TRAVERS

1 Au monastère, on évitera toute occasion d'orgueil.

2 C'est pourquoi, voici ce que nous décidons : personne n'a le droit de mettre un frère à l'écart ou de le frapper, si l'abbé ne lui a pas donné ce pouvoir.

3 On fera des reproches aux coupables devant tous, afin que les autres en éprouvent de la crainte
(1 *Timothée* 5, 20).

4 Quant aux enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, tous les frères sont chargés de veiller sur eux et de les maintenir dans le bon ordre.

5 Mais ils le feront avec mesure et intelligence.

6 Si quelqu'un se permet de corriger les frères plus âgés, sans ordre de l'abbé, ou bien s'il corrige trop fort les enfants, on le punira selon la Règle.

7 En effet, la Bible dit : « Ne fais pas aux autres le mal que tu ne veux pas pour toi » (*Tb* 4, 15).

71. LES FRÈRES S'OBÉIRONT LES UNS AUX AUTRES

1 Obéir est un bien. C'est pourquoi tous les frères doivent obéir à l'abbé. Mais cela ne suffit pas. Ils s'obéiront aussi les uns aux autres.

2 Qu'ils le sachent : c'est par ce chemin de l'obéissance qu'ils iront à Dieu.

3 Donc, on obéit d'abord aux ordres de l'abbé et des responsables qu'il a établis. A ces ordres-là, nous ne permettons pas de préférer les ordres des autres frères.

4 Mais, pour le reste, tous les frères plus jeunes obéiront à leurs aînés de tout leur coeur et avec amour.

5 Si quelqu'un refuse d'obéir, on le punira.

6 Voici encore ce qui peut arriver : l'abbé ou un autre supérieur fait un reproche à un frère, pour une raison quelconque, même peu importante.

7 Ce frère se rend compte que ce supérieur est un peu fâché contre lui, ou un peu troublé, même très légèrement.

8 Alors, tout de suite et sans attendre, il se jette aux pieds du supérieur et il se prosterne à terre pour réparer sa faute. Il attend que l'émotion du supérieur se calme, et que celui-ci lui donne une bénédiction.

9 Si un frère refuse de faire cela, on le punira dans son corps. Et s'il continue à résister, on le chassera du monastère.

72. LE BON FEU QUI DOIT BRÛLER LE COEUR DES MOINES

1 Dans le coeur, il peut y avoir un feu mauvais et amer qui sépare de Dieu et conduit loin de lui pour toujours.

2 Il peut y avoir aussi un bon feu qui sépare du mal et conduit à Dieu et à la vie avec lui pour toujours.

3 Ce feu-là, les moines le feront donc passer dans leurs actes avec un très grand amour.

4 Voici comment : chacun voudra être le premier pour montrer du respect à son frère.

5 Ils supporteront avec une très grande patience les faiblesses des autres, celles du corps et celles du caractère.

6 Ils s'obéiront mutuellement de tout leur coeur.

7 Personne ne cherchera son intérêt à lui, mais plutôt celui des autres.

8 Ils auront entre eux un amour sans égoïsme, comme les frères d'une même famille.

9 Ils respecteront Dieu avec amour.

10 Ils auront pour leur abbé un amour humble et sincère.

11 Ils ne préféreront absolument rien au Christ.

12 Qu'il nous conduise tous ensemble à la vie avec lui pour toujours !

73. CETTE RÈGLE NE CONTIENT PAS TOUT CE QU'IL FAUT FAIRE POUR MENER UNE VIE SAINTE

1 Voici pourquoi nous avons écrit cette Règle : en la pratiquant dans les monastères, nous montrons, au moins un petit peu, que notre conduite est droite, et que nous commençons à mener une vie religieuse.

2 Mais pour celui qui est pressé de mener parfaitement cette vie, il y a encore les enseignements des saints Pères. Si on les pratique, ils conduisent au sommet de la vie parfaite.

3 En effet, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, est-ce que chaque page, chaque parole qui vient de Dieu lui-même, n'est pas une règle très sûre pour guider la vie des hommes ?

4 Il y a aussi tous les livres des saints Pères catholiques : est-ce qu'ils ne parlent pas clairement de ce que nous devons faire pour courir tout droit vers notre Créateur ?

5 Puis nous avons les Conférences des Pères, leurs Institutions, leurs Vies, et aussi la Règle de notre saint Père Basile.

6 Est-ce que, dans ces livres, on ne trouve pas les outils spirituels pour des moines obéissants et de sainte vie ?

7 Mais nous, qui manquons de courage, qui vivons mal et qui sommes négligents, nous devons avoir honte.

8 Donc toi, - c'est-à-dire tout homme qui se presse vers la patrie du ciel -, pratique jusqu'au bout, avec l'aide du Christ, cette toute petite Règle écrite pour des débutants.

9 Alors, avec la protection de Dieu, tu parviendras à ces sommets plus élevés d'enseignements et de vertus que nous venons de rappeler. Amen.